

L'ACTION POPULAIRE

Rédaction : L. C. FARLY, Phone 188.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ADMINISTRATION : J. LAPORTE, Phone 270
ET TRAVAUX D'IMPRESSIONS

VOL. 1.—No. 5

JOLIETTE, 2 MAI 1913.

CINQ SOUS LE NUMERO

JOURS DE DEUIL

Joliette a perdu son Premier Pasteur

La Mort soudaine de MONSEIGNEUR ARCHAMBAULT semble encore un RÊVE... Le Pasteur vit encore au milieu de nous; ses OEUVRES et sa MÉMOIRE nous restent.

Les derniers moments... l'Agonie... La Mort de MONSEIGNEUR annoncée à Joliette et dans tout le diocèse. Les restes du Vénéré Prélat sont transportés à Joliette. Joliette en Deuil : A la Cathédrale. Funérailles. Oraison Funèbre. Vers l'éternité.

Joliette est en deuil, jamais la mort n'a créé une telle surprise, douleur aussi profonde. Toute la ville ressent réellement la perte qu'elle vient de faire.

Et cependant dans la précipitation à ce pénible événement s'est déroulé, on ne peut encore s'en rendre compte.

Monseigneur Archambault est mort: Ces mots sonnent comme un glas on ne peut plus funèbre au fond de nos coeurs. Nous avons peine à y croire... Et la douleur que nous en ressentons se ravive de la surprise, de l'effroi qui l'accompagne...

En présence de cette tombe qui vient de se fermer à tout regard, que l'éternité seule ouvrira, vraiment les mots échappent... L'histoire se brise... le croyant seul demeure dans l'homme... il nous faut vivre encore côte à côte avec celui qui a tant vécu avec nous, qui a vécu de nous, et cette personnalité tant mêlée à notre vie ne peut disparaître sans que nous ne sentions un malaise qui s'effacera difficilement.

Seul ceux qui ont connu à Joliette le vénérable Pasteur que nous pleurons, savent un peu la perte que nous faisons...

A la lumière vivifiante d'une science philosophique, avec le grand zèle qui animait toute sa vie Monseigneur Archambault avait accepté l'épiscopat dans toute la plénitude de la dignité et des devoirs qu'il impose...

Il s'est donné tout entier à un diocèse qui l'avait longtemps attendu, et l'a profondément aimé et admiré des qu'il a reconnu la haute science et surtout le zèle vraiment apostolique du nouveau Pasteur.

Devant sa tombe... nous demeurons muets... l'oeuvre immense qu'il a accompli surtout à Joliette et par tout le diocèse nous accable d'une tristesse qui s'explique peu...

Pauvres et riches, toutes les classes de la société, chaque membre même de la famille Joliettaise, tous ont subi son influence immédiate et toujours bienfaisante.

Les limites même de la ville épiscopale et du diocèse permettaient au vénéré pasteur d'atteindre d'une façon spéciale chacune de ses ouailles.

Les oeuvres d'éducation, de charité, de simple discipline catholique, ont absorbé tout son zèle, usé son cerveau, et selon le récit de ses derniers moments, couronné sa vie...

Son activité s'est manifesté devant chacun de nous; voilà pourquoi Monseigneur... mort... nous est un coup de foudre...

Tant de vie hier, tant d'intelligence, un coeur si tendre, tout cela avec nous il y a une semaine à peine, et aujourd'hui, dans le deuil, tout résumer à une poussière...

Cette vie doit survenir, cette intelligence éclairer encore, l'amour du pasteur doit nous rester au coeur... Et pour nous, ces mots de souvenirs souviennent avec la simple conviction que c'est le seul moyen d'imir logiquement le passé au présent.

Non tant d'activité ne peut mourir ainsi, et puisque tout est mort à nos yeux chez celui qui la recevait si paternellement, nous devons le faire revivre dans nos actes, garder ses enseignements, nous souvenir toujours de sa bonté et de ses vertus.

L'oeuvre de notre pasteur ne peut se résumer, se commenter en quelques lignes. Pour que les réflexions de ces jours de deuil ne soient point vaines, gardons l'unique résolution de bien étudier cette oeuvre, de chercher à la bien comprendre lorsqu'on l'étalera à nos yeux.

Nous conserverons naturellement la mémoire de celui qui nous a tout donné, et si nous avons à regretter quelques négligences passées à nous soumettre à ses conseils où à lui témoigner notre reconnaissance, dans ces jours où son départ définitif nous montre l'immensité de notre perte; comprenons d'avantage ce que ce Premier Pasteur a été pour nous, l'amour paternel qu'il conserve par-delà la tombe pour chacun de ses ouailles, et le souvenir affectueux et immortel que nous devons en conserver.

LES DERNIERS MOMENTS

Depuis une journée presque longue comme l'éternité qui va bientôt commencer, Monseigneur ne donne plus signe de vie. Plusieurs médecins, appelés à son chevet, demeurent impuissant à l'éveiller de sa léthargie.

Mgr. le Grand Vicaire a câblé au Saint-Père la maladie du premier évêque qu'il a nommé.

Les bénédictions de Rome sont venues abondantes et profondes... La foule qui assiège le chevet du vénéré moribond crie au miracle.

A Joliette... on croit à un terrassement aussi passager que soudain, on ne peut songer à une mort probable... Monseigneur va se rétablir... C'est une fatigue cérébrale...

Et le clergé continue toujours à



Celui dont la mort plonge le diocèse dans un deuil profond.

affluer au presbytère... on pleure, on est accablé sous une présomption funèbre qui empoigne l'âme.

Le malade agonise... son agonie se ressent des larmes de sa vie... on prie, autour de lui... on voudrait entendre une dernière parole...

... mais plus rien...

MONSEIGNEUR EST MORT

L'accablement est indescriptible. On n'a pu se faire à ce fait brutal que Mgr. Archambault est désormais mort à son diocèse. Mort à ses prêtres, mort à ses ouailles consternées comme leurs chefs...

Tout Joliette se couvre de deuil... le travail est interrompu dans toute la ville...

A huit heures Monseigneur... mort... arrivera à son Evêché... ce coup de foudre ne peut se réaliser... et lorsqu'on se rencontre ici...

Monseigneur est mort, descend sur les lèvres avec une surprise universelle... ce n'est pas seulement le coup de l'étonnement... c'est la stupeur d'une amitié profonde en deuil de l'objet vénéré et aimé...

Près de six mille personnes sont déjà massées sur le parcours de la rue de l'Eglise... tous se rendent instinctivement... on est triste...

Monseigneur est mort... l'âme est

plus triste que tous ces glas qui tintent depuis sept heures, que ces tentures qui endeuillent tout le Joliette commercial, tout le Joliette affairé; plus funèbre que tout le noir qui obscurcit le soleil couchant dans Joliette en deuil...

Vénéré Prélat, vous n'êtes plus... il y a à peine trois mois, l'on vous acclamait, revenant de Rome... Encore une fois, nous venons vous dire, toute la reconnaissance que votre travail apostolique a suscité dans nos coeurs.

Ne pouvant plus vous atteindre d'un verbe aussi sincère que filial nous vous offrons l'hommage éternel d'une prière que vous nous avez appris à reciter avec espérance, conviction et amour, que Dieu daigne l'accepter pour payer au peu de la grande dette que nous avons contractée envers votre Vénération. Personne... Une dernière fois... du haut d'un trône de gloire, traversant votre Joliette, bénissez-le, bénissez cette foule atterrée de votre mort, reconnaissante de votre dévouement et de vos sacrifices dignes, elle l'espère du Dieu qui vous couronne...

Le cortège se dirige vers l'évêché. Monseigneur mort... dans ce palais qu'il a construit, animé de sa vie d'évêque, de père, de pasteur bienveillant pour tous, durant huit ans sonne dans les coeurs comme un glas effroyable... Toute cette activité se résume à un cadavre...

La foule se disperse triste...

triste comme à la mort d'un parent, d'un ami... On ne pose point à une douleur publique... on répond à un besoin de l'âme de se retirer en elle-même pour gémir seule la perte d'un être cher...

Dimanche... jour de deuil pour Joliette... On traverse la ville... tout est triste... La foule se presse au parloir de l'Evêché où son premier Pasteur repose dans un sommeil éternel...

Cablogrammes et Télégrammes

Reçus à L'Evêché durant la maladie de Monseigneur

Saint-Père apprenant avec peine le grave état de santé de S. G. Mgr. l'Evêque de Joliette, lui envoie de tout coeur, spéciale Bénédiction Apostolique, gage de réconfort et faveurs célestes, bénit aussi le clergé et fidèles diocèse...

Card. Merry del Val.

Mes plus cordiales sympathies dans votre douloureuse épreuve, votre cher évêque est-il mieux et conscient?

Mgr. N. Z. Lorrain.

A Mgr. Archambault,

Clercs de St-Viateur, profondément affligés de votre maladie-ôfrent à votre Grandeur vives sympathies et prières ardentes.

P. JOLY.

APRÈS LA MORT DE MGR. ARCHAMBAULT

Saint-Père qui a appris avec peine réelle la nouvelle douloureuse de la mort de Mgr. J. A. Archambault, évêque de Joliette, partage le deuil du clergé et des fidèles diocèse pour la perte-vénéré Pasteur et unissant ses suffrages aux leurs pour repos de l'âme du regretté défunt, accorde de tout coeur aux prêtres et aux fidèles bénédiction Apostolique.

Card. Merry del Val.

évêque Archambault.

Evêque GUERTIN,

Manchester, N. H.

Très affligé avec vous tous.

EMARD,

Malte.

Agreez les cordiales sympathies de l'Archevêque, clergé et fidèles du diocèse d'Ottawa. Assisterai aux funérailles.

L'Archevêque d'Ottawa.

J'apprends avec la plus vive douleur la mort digne et bien aimée évêque de Joliette. C'est une grande perte non seulement pour le diocèse, mais pour l'Eglise Canadienne. Veuillez transmettre mes plus sincères condoléances au clergé et aux fidèles.

Le délégué Apostolique.

Regretté beaucoup d'apprendre la mort de l'Evêque de Joliette, assisterai aux funérailles.

James Morrisson,

Antigonish, N. S.

Profonde sympathie à vous et au diocèse pour la mort du bon et zélé

Mes plus sincères condoléances à vous et aux prêtres, du diocèse de Joliette. J'assisterai aux funérailles.

Mgr. N. Z. Lorrain,

Peubrooke.

Trois Rivières.

Oraison Funèbre

DU REGRETTÉ MGR. JOSEPH ALFRED ARCHAMBAULT PREMIER EVÊQUE DE JOLIETTE

Prononcée par S. G. Mgr. Paul Bruchési, Archevêque de Montréal.

"Four moi, je sacrifierai tout ce que j'ai, et je me sacrifierai moi-même pour vos âmes."

Épître de St-Paul aux Cor. Chap. 2 V. 15.
excellence, Messieurs.

Vous souvient-il de cette belle soirée du 23 août 1904, l'allégresse jaillissait de toutes les bouches et de tous les coeurs, les cloches de votre Eglise devenue Cathédrale, sonnaient à toute volée.

Prêtres, laïques, autorité civile, tous allaient recevoir l'Élu que Dieu enait de leur donner pour évêque. J'entends encore les acclamations de la foule. Le cortège était en marche. On saluait partout le nouvel élu à qui on demandait une bénédiction.

Voyez mon frère, lui dis-je en lui serrant les mains, la noble famille qui vous est confiée. Des larmes jaillissent dans ses yeux, tout près de lui, une femme vénérable, aux cheveux blancs, humblement disait à me autre amie mère heureuse elle aussi, les émotions de son âme. Puis un lieu la prise de possession du trône épiscopal, le lendemain fut une fête et quelle fête.

Puis commença son règne dont les espérances formulées à l'avance furent de beaucoup dépassées.

Il y a trois mois au plus, le 29 janvier encore, vous alliez à la rencontre de votre évêque. Il arrivait au Congrès Eucharistique de Vienne, où il s'était fait remarquer par son éloquence. Il y avait été la gloire et l'honneur de son diocèse et du Canada tout entier. Plusieurs fois il était passé à Rome pour vos intérêts spirituels les plus chers. Il avait communiqué maintes fois dans l'intimité avec le Chef de l'Eglise.

Il était juste que vous lui fîssiez un triomphe, et que vous vous unissiez à lui pour chanter un *Te Deum* d'actions de grâces.

La scène est changée. Nous sommes au 25 avril. Il est 8 heures du soir. Les cloches tintent les glas funèbres.

Hommes, femmes, enfants, religieux, prêtres de l'évêché s'en vont en silence vers cet endroit où naguère ils accueillait leur pasteur avec des cris de joie. Ils attendent un cercueil. Le cercueil arrive; tous se découvrent en silence, les yeux pleins de larmes. Dans ce cercueil est couché pour jamais le cher évêque de Joliette.

Monseigneur Archambault est mort. Est-ce possible? Qu'est-ce donc que notre pauvre vie? Une poussière légère que le vent dissipe. Que sera pour nous demain? Mgr Archambault est mort, mais il y a peine huit jours, ici dans cette chaire, il vous expliquait les grandes questions du mystère de l'Incarnation, d'une manière si magistrale et si pleine d'intérêt.

Le mercredi suivant, il dit au revoir aux prêtres de sa maison. Guidé par la délicatesse de son coeur il allait en une paroisse voisine pour passer une journée pour donner à un curé aimé une preuve de sa sympathie.

Le soir, il passa avec ses frères une récréation charmante, remplie de beaux projets pour l'avenir du pays, la prospérité du diocèse auxquels il s'était donné tout entier.

Le lendemain, comme il ne paraît pas à l'heure convenue pour la messe, on entre dans sa chambre, où on le trouve étendu sur son lit, frappé d'une attaque d'hémorragie cérébrale. Les médecins accourent. L'art est impuissant. Mandé en toute hâte de Montréal j'accours.

Il est là étendu sur son lit, sans connaissance, celui qui est mon frère, celui qui se disait mon fils, celui à qui j'ai imposé les mains. Impossible d'avoir un mot de lui, impossible que son regard rencontre le mien.

Prêtres, religieux, amis, agenouez nous prions pour notre pauvre évêque, en répétant la prière de N. S. à l'agonie. *Piat voluntas tua.* On

demandait le miracle, mais on ne l'obtint pas.

Monseigneur est mort, il faut bien se rendre à l'évidence. Prenant mon courage à deux mains, je récitais la prière: "Parlez de ce monde, âme chrétienne, etc..."

Monseigneur mourut entouré de sa famille épiscopale, de prêtres de religieux et religieuses, dans une modeste chambre.

Avec son grand esprit de foi il lui semblait que l'homme devait toujours se trouver disposé à paraître devant Dieu.

Comme vous avez dû le remarquer avec moi, il est mort un vendredi, jour consacré au souvenir de la passion de Notre-Seigneur, pour laquelle il avait une dévotion spéciale, à 3 heures de l'après-midi au moment où Jésus-Christ expira sur la croix.

La nouvelle se répandit comme l'éclair. Tout d'abord on ne voulait pas y croire, mais il fallut bien se rendre à l'évidence. La consternation était universelle. On sentait que le père, l'ami de tous venait de disparaître.

Il avait 50 ans à peine, c'est bien tôt pour mourir. Il était dans toute la force de l'âge, et avait encore devant lui une longue course à parcourir. Il n'a pas compté avec ses forces qu'il prodiguait à ses paroisses, à ses fidèles.

Sur ce point, il ne tenait guère compte des conseils de ses médecins et de ses meilleurs amis, disant qu'il faut sans cesse se sacrifier pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Il se sacrifiait sans compter. Pour moi, disait-il, je sacrifierai tout volontiers, et me sacrifierai moi-même pour les âmes. Ce sont ces paroles que vous lisez dans ses mandements.

Il a tout sacrifié pour le triomphe de Jésus, et après avoir tout sacrifié il s'est sacrifié lui-même. Sa mort a laissé dans notre coeur une plaie qui ne guérira jamais.

De toutes parts, nous avons reçu des témoignages de sympathie.

Notre Très Saint Père le Pape s'empressa d'envoyer un cablogramme pour nous dire ses sympathies pour la perte que nous venons de faire.

Les témoignages de sympathie des évêques du Canada, des Etats-Unis des ministres du gouvernement, des députés, en un mot les témoignages de sympathie d'hommes de toute classe, de toute profession, nous disent assez dans quelle estime Monseigneur Archambault était universellement tenu. Les collègues dans l'épiscopat n'ont qu'une voix pour dire qu'en lui disparaît un de leurs frères les plus savants, les plus zélés et les plus sympathiques.

Homme de doctrine, homme d'oeuvres, homme de vertu. Vous rappelleriez-je ici sa vie?

La Providence qui conduit tout homme à sa fin, doucement et fortement, comme dit l'écriture, a préparé les différentes étapes par lesquelles Monseigneur devait passer pour arriver au poste qu'il a si honorablement occupé.

Natif de l'Assomption, il naquit de parents honorables et chrétiens qui lui inculquèrent dès l'enfance des habitudes et des principes de piété qu'il a gardés toute sa vie.

Élève du collège de l'Assomption, de cette maison qui a formé tant d'hommes distingués, dans l'Eglise et dans l'Etat, il s'y fit remarquer tout jeune, par la ferveur, l'amour de l'étude. Ses succès furent des plus brillants. Ses études finies, soit à cause de sa jeunesse, soit pour compléter ses études, soit pour connaître plus parfaitement le chemin dans lequel il devait s'engager, il suivit quelque temps les cours de droit.

Mais bientôt, l'appel se fit entendre. Il se donna tout entier au grand Séminaire, il fut le même qu'au collège. Il se faisait remarquer par son application au travail,

par la justesse et la lucidité de ses réponses.

Cet esprit philosophique, faisait concevoir les plus belles espérances.

Ses études terminées, il est ordonné prêtre à St-Pierre par Monseigneur Fabre, Archevêque de Montréal, de regretté mémoire. Il partit immédiatement pour Rome. C'était la réalisation de ses rêves de puis quelques années.

Rome ne possédait pas encore ce collège Canadien dû à la munificence des Sulpiciens. Il alla au séminaire français, où il fut reçu comme un enfant de France. Il y parut toujours comme un des élèves les plus brillants.

Aux concours de dissertations théologiques qui avaient lieu publiquement, il fut à la tête des 120 concurrents et obtint la médaille d'or.

Il prit ses grades en théologie et en droit canon. Il prit mieux, il prit l'amour des âmes, l'amour du Pape, pour qui il eut toujours un dévouement et affection sans bornes, l'amour de la vérité.

Il devint passionné d'apprendre toujours non pas pour lui-même, mais pour communiquer aux autres ce qu'il apprenait.

Quand il revint à Montréal, il dut se dévouer en faveur de la jeunesse, il lui communiqua ses connaissances précieuses acquises au pied des chaires célèbres.

Il excellait à s'assimiler à l'intelligence de ses élèves, à rendre clair ce qui était obscur, à faire comprendre ce qui était difficile.

Monseigneur Fabre, qui se connaissait en hommes, avait jeté les yeux sur lui, pour en faire son bras droit. Monseigneur Archambault devait passer seize ans comme vice-chancelier, puis comme chancelier.

Supérieur des Soeurs de la Providence, il fut pour cette communauté l'homme le plus aimé. Il coopéra en grande partie à l'organisation de cette communauté.

Il instruisit les religieuses et novices de leurs devoirs et on se souvient encore de ses conférences portant tant de fruit dans les âmes.

Plus tard, nommé chancelier, il fut directement amené à prendre part d'une manière toute spéciale à l'administration du diocèse. Il parcourait les paroisses pour faire rapport à son évêque sur l'état financier et moral de chacune d'elles. Il fut invité ainsi à la vie paroissiale qui l'attendait plus tard.

Vice-recteur de l'Université Laval, pendant 3 ans il y donna le meilleur de son affection et de son dévouement.

Il travaillait, il étudiait le jour, le soir. Avec ses deniers privés il s'était formé une bibliothèque. Il ne cessait de travailler et donnait aux autres le résultat de ses travaux. *La Semaine Religieuse* a publié dans le temps, plusieurs articles très importants.

A la Cathédrale il donnait des conférences tout à fait admirables.

A Joliette, il continua sa mission de docteur, il enseignait les enfants, s'inclinait vers les plus jeunes, lui le grand évêque, le grand théologien, le grand philosophe, il avait pour ces jeunes des mots qu'ils savaient comprendre. Les autorités venaient l'entendre. Il se faisait maître d'école des petits, il les interrogeait sur le catéchisme et d'autres questions, et donnait des explications d'une lucidité parfaite.

Il faisait plus. Pour donner aux maîtres le conseil et l'exemple, il se faisait professeur et leur donnait les connaissances scientifiques mais surtout les vérités religieuses dans les âmes de ses enfants.

Il enseignait aux communautés religieuses, mais n'épargnait pas ses jeunes gens, objet de sa dilection, il les entretenait sur les questions de dogme, et sur diverses autres questions pour les préparer à l'étude de la vie.

Au Séminaire, il avait ses préfé-

rés dans la personne des jeunes prêtres et séminaristes.

Au cours des retraites pastorales, qu'il exerçait en sa Cathédrale, dans ses lettres et ses mandements, dont plusieurs sont des chefs-d'oeuvres, il se préoccupait des plus chers intérêts de son diocèse.

Ce fut surtout au concile plénier de Québec que sa science brilla dans tout son éclat.

Vous en avez été témoins mes frères en épiscopat, devant les questions les plus difficiles, sa science fut-elle trouvée en défaut? Avec son jugement si droit, son zèle si éclairé, et sa science si profonde, il fut, personne ne me démentira, une des principales lumières du concile.

Ce fut un homme de doctrine, un homme de science, un homme d'oeuvres.

Il arrive à Joliette, de grands travaux s'imposent. Il commence par la Cathédrale, par la maison de Dieu.

Il s'occupe activement des religieux et religieuses, de ces personnes vouées à l'enseignement et aux oeuvres de charité.

Il introduisit à Joliette les communautés contemplatives, véritables paratonnerres, ces maisons où des femmes, loin du monde s'offrent pour les péchés des hommes, et apaisent la colère de Dieu.

Le Monastère du Précieux Sang fut introduit chez nous.

Sachant que l'éducation est la vie des peuples, il fonda des écoles nombreuses. Le Collège des Clercs de Saint-Viateur, fut grâce aux encouragements non moins qu'aux secours qu'il lui prodigua, devint tel qu'il apparaît aujourd'hui, comme une des plus belles maisons de son genre dans le pays, pourvu qu'il est de toutes les exigences que l'on est convenu d'appeler modernes.

Il aida à agrandir le Noviciat déjà établi pour assier plus de vocations.

Il aida à l'agrandissement et à la fondation d'écoles dans les paroisses catholiques de St-Lin, de Berthier et de l'Épiphanie.

Une école normale s'ouvrit. Les élèves y vinrent nombreuses comme à Montréal et ailleurs, et comme il est à souhaiter que les jeunes filles puissent le faire dans toute la province, écoles où se forment ces jeunes filles vraiment qualifiées pour s'occuper de l'éducation des enfants.

Dernièrement encore se tenait à Joliette un congrès pédagogique organisé par Monseigneur qui y prit une grande part, congrès qui réunit à Joliette les inspecteurs du comté, sous la présidence de l'éminent surintendant de l'Instruction publique.

Ce beau spectacle contemplé ailleurs a été contemplé ici, et il est à souhaiter qu'il le soit dans tous les comtés de la Province. Mais Monseigneur qui s'occupait tant de former et de développer l'Instruction de la jeunesse aimait-il les petits et les humbles?

Mes frères, répondez vous-mêmes.

Combien de maisons de charité et d'orphelins lui doivent leur établissement et leurs progrès? Lui-même visitait les pauvres et les malades.

Les plus petits et les plus humbles ont pu avoir accès à sa demeure. Comme ce coeur savait souffrir avec ceux qui souffrent, et pleurer avec ceux qui pleurent.

Il fallait peu de choses pour l'attendrir. Le moindre malheur qu'il entendait raconter suffisait à lui arracher des larmes.

Ce qu'il avait, il le donnait à qui lui demandait.

Il meurt ne laissant rien.

Le peu qu'il laisse, il le donne à la messe épiscopale du diocèse de Joliette.

Il aimait les pauvres, et leur procurait tous les secours possibles. "Je veux en mourant ne rien

laisser, mais en je n'en rapporte-rais à la messe épiscopale de Joliette. Il se dévouait tout entier pour les pauvres.

Il défendait son troupeau contre tout ennemi. Une erreur surgissait-elle, il la poursuivait de suite. Qui ne se rappelle ses attaques contre la franc-maçonnerie qui a voulu s'implanter ici, d'où elle a été extirpée entièrement, je l'espère?

Qui ne se rappelle ses combats contre l'intempérance, ses appels aux échevins, aux conseillers?

Lorsqu'une erreur se manifestait dans un livre ou un journal quelconque, il la dénonçait. Il a dû durant son administration faire acte d'autorité et condamner ouvertement. Mais il eut le bonheur d'obtenir la soumission et la rétraction de plusieurs de ceux qui avaient blessé son coeur. Homme de science, homme d'oeuvre, homme de piété, il était tout cela.

C'est bien ici le cas de dire: "si peu de science et de philosophie éloigne de Dieu, beaucoup en ramène."

Il aimait et adorait le mystère, il ne contestait pas parce qu'il ne comprenait pas; Dieu est si grand, disait-il, et je suis si petit.

Aussi on peut lui adresser ces paroles, il a vécu de la foi des apôtres, et de l'amour des martyrs.

Il pria beaucoup, dans tous ses actes, il s'oubliait lui-même pour faire tout pour la plus grande gloire de son Maître. Il respectait l'autorité et voulait qu'on respectât la sienne. Il avait le culte de l'autorité supérieure, pour Notre Très Saint Père le Pape, pour le délégué.

Nous ne faisons qu'un, nous étions frères, mais pendant longtemps il se disait mon fils, parce qu'il avait reçu de mes mains l'onction épiscopale.

Il avait une piété onctueuse et tendre comme celle d'un enfant.

Sa piété le conduisit à Notre Seigneur dans le tabernacle. Il voulait que sa chapelle même fut ornée le plus richement possible.

Il passait la des heures à prier Dieu, dans les moments pénibles, dans ses épreuves, c'était sa meilleure consolation.

Jamais il ne sortait ni ne rentrait sans saluer le Divin Maître, dans une maison où était conservé le Très Saint Sacrement. Il commençait par offrir ses hommages au Divin Maître.

La Très Sainte Vierge, il l'aimait comme une bonne et tendre mère. Que de fois, dans les heures d'attente du voyage, s'il attendait l'arrivée d'un train ou d'une voiture, il prenait son chapelet, et invoquait Marie, car il ne voulait pas perdre de temps.

Le mois de mai arrivé Monseigneur profita de la circonstance pour consacrer à la Très Sainte Vierge le nouveau diocèse, "de tout son coeur".

St-Joseph recevait de lui des hommages constants.

A cette foi, à cette piété, Monseigneur joignait une humilité profonde.

La vanité et l'orgueil n'auraient pu pénétrer dans cette âme qui ne visait dans toutes ses actions que la gloire de Dieu, et voulait se soustraire à toute démonstration qui aurait tant soit peu flatté l'amour-propre.

Caractère ardent, il pouvait parfois ne pas maîtriser ses impressions, s'il avait le moindre doute d'une parole qui aurait pu contrister, il était à en demander pardon.

Il était au congrès de Vienne. Il fit là un discours qui lui valut de chaleureux applaudissements des cardinaux des évêques et des grands de la cour.

Il m'écrivait confidentiellement j'ai eu grâce à Dieu un grand succès ce matin, quelle privation offrirai-je en retour? Un soir encore à Vienne, l'empereur étant entouré de l'Etat, des grands, des marquis, des ducs, des duchesses, des cardinaux et des évêques; ce sera beau, me disait-il, au-delà de ce qu'on peut dire mais, j'ai cru que Dieu serait content si je n'y assistais pas au spectacle, et il n'y assista pas.

Bon pour tous, il l'était. Bon pour ses prêtres, il le fut, non moins que pour ses amis.

A son retour de Rome, il apporta pour tous des souvenirs bénis par notre Très Saint Père le Pape.

Que dire de sa piété filiale pour sa chère mère qu'il entourait d'amour et de vénération, il était heureux de se retirer au couvent de fois je fus témoin de ses larmes

Providence où elle était. Que de fois quand cette bonne mère lui fut ravie.

Il rappelait alors Augustin qui se demandait comment faire pour vivre, quand Monique partit.

Il venait souvent au cimetière du cimetière des Soeurs de la Providence où sa mère était enterrée, il venait souvent faire ce pèlerinage de prédilection, comme il l'appelait lui-même, quand il venait à Montréal. Là il aimait à venir.

Ah! si les promesses faites par Dieu à qui aime ses parents étaient des promesses pour le temps nous ne pleurerions pas aujourd'hui le cher évêque disparu; mais ce sont des promesses pour l'éternité.

Une pensée préoccupait souvent Monseigneur, c'était la pensée de l'au-delà, c'était le jeu de ses puissances, comment elles correspondent, quelles sont nos relations avec l'être de l'au-delà. Il aspirait à la vision beatifique, lumière de gloire, il avait hâte de voir ces choses et de les comprendre. Il lisait des auteurs qui les avaient traitées.

Je me souviens avoir vu sur une tombe de l'Eglise Sainte Prudentine, à Rome, une inscription inspirée par une vraie, sincère amitié: "J'ai lu: 'Ave frater. Salut frère, très cher, sois heureux et béni toi qui m'as tant aimé.'"

Mes amis, messeigneurs, laissez-moi vous dire la même chose avant que la dépouille mortelle disparaisse de devant mes yeux. Vous qui aimez à venir avec moi pour travailler pour vous dévouer pour le salut de vos frères, soyez béni et soyez heureux non pas seulement au nom de vos frères, mais aussi au nom de votre famille toute entière, de vos parents, de vos communautés, je vous bénis, soyez béni et heureux.

De la haut, vous ne nous oublierez pas. Vous continuerez à nous protéger, et priez pour celui qui devra marcher sur vos traces et continuer vos oeuvres.

Nos années passent vite, ce sont comme des rêves, et attendant que nos regards se reposent sur ceux qui restent et qui nous sont chers. Au revoir, auprès du Père. Ainsi soit-il.

(Suivant une copie sténographique)

Profonde sympathie, regrette l'impossibilité de descendre.

Archevêque Carey, Vancouver, B. C.

Regrette profondément la mort de votre estimé évêque, aimerait à assister aux funérailles, mais impossible.

W. J. McColl, Peterboro, Ont.

Mes sympathies, regrette ne pouvoir assister aux funérailles.

P. J. Cassey, Administrateur, Lindsay, Ont.

Très vives et très profondes sympathies par la mort du pieux et savant évêque de Joliette. Toute l'Eglise du Canada fait une bien lourde et douloureuse perte.

EMILE ROY, Vic. Général, Montréal.

Mes plus profondes sympathies l'Eglise Canadienne perd un de ses plus illustres évêques. Que Dieu récompense ce chef aimé, ce défenseur vaillant et éclairé de son Eglise.

C. A. Marois, V. G. Québec.

Mgr. Archambault décédé, quelle perte pour le diocèse de Joliette, pour l'Eglise du Canada, pour votre communauté. Les Clercs de St-Viateur très affligés, offrent vives condoléances.

O. Joly, Asst. Provincial.

Au R. P. Foucher, Partageons vivement profonde douleur famille épiscopale, diocèse, Séminaire, Communautés à tous nos religieux — sympathiques condoléances.

LAJOIE, Jeffe, Belgique.

Tout le personnel de l'Université Laval, profondément affligé par la mort de Mgr Archambault. Vice-Recteur assistera aux funérailles.

G. Dauth, Vice-Recteur.

Au Curé Piette, Sympathies.

Perrin, Rome. Profondes et sincères sympathies. Nous pleurons avec vous. Courage.

VICTOR PAUZE, Supr. Collège l'Assomption

Profonds regrets, sincères condoléances pour perte cruelle qui afflige

GAMELIN, Cohoes, N. Y.

Profonds regrets, sincères condoléances pour perte cruelle qui afflige

diocèse, parents, amis et congrégations.

Soeur Marie Joséphine—Profondément affligées du deuil de l'Eglise.

Profondément affligées du deuil de l'Eglise de Joliette. Les soeurs Grises de Montréal offrent leurs respectueuses sympathies et renouvellent l'assurance de leurs prières.

Sr. PICHE, Soeur Marie de St-Gabriel Supr. Générale.

Regrets sympathiques et prières des Soeurs de Sainte Croix de St-Laurent.

Soeur Marie de St-Gabriel Supr. Générale.

Les soeurs de Ste-Anne ressentent vivement la perte de Mgr votre Evêque et vous envoient leurs profondes sympathies.

Soeur St-Marie Anastasie.

Ma plus profonde sympathie dans la perte dont est frappé le diocèse de Joliette et l'Eglise du Canada. J'assisterai aux funérailles.

JAS. J. RICE, Evêque de Burlington.

Mort inattendu de Mgr. Archambault reçue avec profond regret, nous étions beaucoup liés ensemble durant le concile et avons appris à estimer son grand zèle et sa science, sa mort est une très grave perte pour l'Eglise du Canada.

Alexandre MacDonald, Evêque de Victoria.

Profonde sympathie, regrette l'impossibilité de descendre.

Archevêque Carey, Vancouver, B. C.

Regrette profondément la mort de votre estimé évêque, aimerait à assister aux funérailles, mais impossible.

W. J. McColl, Peterboro, Ont.

Mes sympathies, regrette ne pouvoir assister aux funérailles.

P. J. Cassey, Administrateur, Lindsay, Ont.

Très vives et très profondes sympathies par la mort du pieux et savant évêque de Joliette. Toute l'Eglise du Canada fait une bien lourde et douloureuse perte.

EMILE ROY, Vic. Général, Montréal.

Mes plus profondes sympathies l'Eglise Canadienne perd un de ses plus illustres évêques. Que Dieu récompense ce chef aimé, ce défenseur vaillant et éclairé de son Eglise.

C. A. Marois, V. G. Québec.

Mgr. Archambault décédé, quelle perte pour le diocèse de Joliette, pour l'Eglise du Canada, pour votre communauté. Les Clercs de St-Viateur très affligés, offrent vives condoléances.

O. Joly, Asst. Provincial.

Au R. P. Foucher, Partageons vivement profonde douleur famille épiscopale, diocèse, Séminaire, Communautés à tous nos religieux — sympathiques condoléances.

LAJOIE, Jeffe, Belgique.

Tout le personnel de l'Université Laval, profondément affligé par la mort de Mgr Archambault. Vice-Recteur assistera aux funérailles.

G. Dauth, Vice-Recteur.

Au Curé Piette, Sympathies.

Perrin, Rome. Profondes et sincères sympathies. Nous pleurons avec vous. Courage.

VICTOR PAUZE, Supr. Collège l'Assomption

Profonds regrets, sincères condoléances pour perte cruelle qui afflige

GAMELIN, Cohoes, N. Y.

Profonds regrets, sincères condoléances pour perte cruelle qui afflige

GAMELIN, Cohoes, N. Y.

Profonds regrets, sincères condoléances pour perte cruelle qui afflige

GAMELIN, Cohoes, N. Y.

Profonds regrets, sincères condoléances pour perte cruelle qui afflige

GAMELIN, Cohoes, N. Y.

FAITS DE LA SEMAINE

EN VILLE...

DEFI AUX INTERESSES

Certains bruits tendant à détruire le mérite de mon étalon "Lou Counsel", je lance, par les présentes un défi de \$25 à \$500 à tous les propriétaires de chevaux étalons venant de New-York et demeurant actuellement dans le comté de Joliette, pour une course d'un mille à répéter, 3 dans 5 à finir.

Ce défi est valable d'ici à 15 jours.

Arsène Mireault, Joliette.

ALARMES

Mercredi dernier, dans l'après-midi, nos pompiers ont dû répondre à deux appels, le premier chez M. Wm. Copping, où le feu s'était déclaré dans un amas de bran de scie avoisinant la maison de M. Jules Lafleche, le second chez M. Tréflé Champagne, coin des rues St-Joseph et Baby. Les pompiers ont eu facilement raison de ces deux commencements d'incendie.

JUGEMENTS RENDUS EN AVRIL 1913.

JULES BRETON et autres vs. les Commissaires d'Écoles de la Ville de Joliette.

Le 23 avril 1913, la Cour de Circuit, présidé par l'Hon. Juge Dugas, a annulé la résolution des Commissaires d'Écoles de la municipalité de la Ville de Joliette, autorisant l'achat de terrains destinés à un emplacement d'école qu'offraient de leur vendre MM. Durand & Gralutree, dans le voisinage de la manufacture de tabac Fortier. La Cour a donné raison que le voisinage immédiat d'une manufacture de tabac offre des inconvénients graves à l'établissement d'une école.

Les odeurs, poussières et vapeurs de tabac qui s'exhalent d'une manufacture de tabac sont contraires aux règles de l'hygiène et nuisibles à la santé des enfants. Le tabac affecte principalement la vue et l'odorat des enfants et serait de na-

ture à incommoder les enfants durant les classes.

La Cour a aussi pris en considération le fait que les enfants d'école se trouveraient en contact trop factice, ce qui peut devenir une fauteur, ce qui peut devenir une cause d'immoralité pour les enfants.

Banque d'Hochelega, vs. Morin & Racette. Bref de possession émané.

Lavallée vs. Dugas. Ordre de vendre séparément les lots saisis.

Dame Melanie Thifault, autorisation à la requérante à signer les actes nécessaires à la liquidation de la succession du Rév. M. Thifault, curé de St-Liguori, vu l'absence de son mari. **Robinson vs. Soubhani,** failli. **Ordre de convocation des créanciers.** Beauchemin, failli. **Ordre d'assigner le Gérant de The Canadian Bank of Commerce,** à comparaître devant cette Cour pour être questionné sur les relations d'affaires entre elle et le failli. **Dufresne, vs. Valois,** jugement en séparation de biens. **Standard Leaf Tobacco.** Taxation des frais de liquidation. **Asselin vs. Guernon,** action en dommages pour diffamation renvoyée. **Asselin vs. Perrault,** action en dommages pour diffamation renvoyée. **Asselin vs. Pelletier,** action renvoyée. **In Re John Zaen,** requérant, ordre d'emprisonner les accusés Marache et son épouse à la demande du caution qui veut se libérer de son cautionnement.

Olivier vs. Lonn, ordre d'assigner le défendeur comme absent. **Lamarre vs. Lonn,** ordre d'assigner le défendeur sur son cautionnement. **Bacon,** failli, nomination du curateur et des inspecteurs. **Bergeron,** failli, vente des meubles autorisée. **Goulet vs. St-Jean,** contestation du bilan renvoyée. **Dame Giguère vs. Pelletier,** jugement en faveur de la demanderesse. **Marache et Z. Batten,** admission de ces derniers à caution. **Généreux vs. Savoie,** autorisation à ester en justice. **Perrault vs. Desrosiers,** autorisation à Charbonneau, cautionnement pour ester en justice. **Charbonneau ve-**

fraies ordonné sous huit jours. **Canadian Oil Company vs De Laliberte,** action renvoyée. **Perrault vs Shier,** interrogatoires sur faits et articles déclarés avérés. **De Alexina Gagne,** lettres de bénéfice d'inventaire accordées. **Olivier et Lonn,** permission de signifier après délai. **Soubhani, failli,** nomination d'un curateur et des inspecteurs. **Goulet, failli,** nomination d'Alfred Boucher comme curateur et des inspecteurs. **Fry & Sons vs Magnan & Boucher,** motion pour appeler les créanciers accordée vu l'insolvabilité de la défenderesse. **Benoit vs Trudeau,** permission d'amender la défense. **Asselin vs Labrèche,** action renvoyée. **Perrault vs Shier** action maintenue. **Perrault vs Piette,** action renvoyée. **Mirault vs Longpré & Longpré, opp.** jugement en faveur du demandeur pour \$440. **Fry & Sons vs Magnan & Lévesque, T. S. Saisie-arrêt** après jugement maintenue. **Dufresne vs Valois,** jugement donnant acte à la Demanderesse de sa renonciation à la communauté de biens. **Perrault vs Desrosiers,** autorisation à poursuivre en justice. **Lévesque vs Gareau,** vente par licitation. **Lambert vs Beaux,** jugement ordonnant radiation d'hypothèque. **Tellier vs Villemure,** ordre d'appeler les Créanciers à raison de l'insolvabilité de défendeur. **In re Goulet, failli,** autorisation à vendre l'actif du failli **Cuthbert Fisette, failli,** ordre du curateur d'émaner son mandant au Sherif, pour la vente des immeubles du failli. **Steinberg vs la Corp. de la ville de Joliette,** ordre de remettre à la défenderesse, le dépôt fait sur injonction. **Perrault vs Guilbault,** jugement pour \$30. **Martel vs Guilbault,** jugement pour \$30. **Landrevill vs la Corp. de Repentigny,** jugement ordonnant particularités. **Lévesque vs Gareau,** motion pour deniers accordées. **Breton vs la Corp. de la Ville de Joliette,** jugement pour \$25. **Riberdy vs la Corporation du Comté de Joliette,** action maintenue. **Champoux vs Condrain,** jugement en séparation de biens et jugement nommant prancien. **Breton vs commissaires d'Écoles,** jugement maintenant appel des requérants. **Boucher vs Magnan,** jugement pour les frais. **Charbonneau vs Charbonneau,** action renvoyée, faute par le Demandeur d'avoir fourni le cautionnement requis.

L'Action Populaire

Journal Hebdomadaire
Rédacteur et Propriétaire,
L. C. FARLY,

Administration et travaux d'impressions, J. LAPORTE.

Phone 270

Abonnement, 1 an . . . \$1.00
Six mois 0.50
Aux États-Unis 1.50
À l'étranger 2.00

Tarif d'annonces de l'Action Populaire:

100 lignes	2c	la ligne
250 "	1 1/2c	"
500 "	1 3/4c	"
1,000 "	12/3c	"
2,000 "	1 1/2c	"
3,000 "	1 3/4c	"
4,000 "	1 1/2c	"
5,000 "	1 3/4c	"
10,000 "	1c	"
20,000 "	3/4c	"
50,000 "	1/2c	"

Pour matière courante, annonces judiciaires ou actes notariés, 10c la ligne pour première insertion; 5 cts la ligne pour insertions subséquentes.

COUTURIERES DEMANDEES

On demande des couturières chez M. Léon Vervais, tailleur, 43 St-Charles Borromée, Joliette.

APPRENTI DEMANDE

On demande un apprenti marbrier, s'adresser à Charles Desrosches, 102 de Lanaudière, Joliette.

DECES

Le 29 avril est décédé à St-Jacques de l'Acégon, l'épouse de M. Marcel Coderre, cultivateur, née Florida Froment. La défunte était la soeur de M. l'abbé J. Ad. Froment, prêtre vicaire à St-Martin.

Province de Québec

District de Joliette.

LA CORPORATION DE LA VILLE DE JOLIETTE

Extrait des minutes d'une assemblée du Conseil de la Ville de Joliette tenue le 25 avril 1913:

M. Péchevin Laporte, appuyé par M. Péchevin Marion, propose:

Que les membres de ce conseil ont appris avec la plus profonde douleur la fin prématurée de Sa Grandeur Monseigneur Archambault;

Qu'ils s'unissent au deuil et à l'affliction des fidèles de ce diocèse et pleurent avec les proches de l'illustre défunt dans cette cruelle épreuve qui contriste tous les coeurs et répand sur toutes les âmes un voile de tristesse;

Que la mort l'a ravi trop tôt à la filiale affection de ses ouailles, cet Evêque bien aimé qui fut le plus tendre des pères, le plus zélé et le plus vigilant des pasteurs, cet apôtre distingué autant par sa science que par sa vertu;

Que dans son zèle infatigable, le premier évêque de Joliette a semé partout dans son diocèse des oeuvres qui perpétueront sa mémoire et que sa ville épiscopale, en particulier, a puisé largement dans le trésor de son ardente charité, de son active et féconde énergie;

Que la mort de cet éminent prélat est une perte sensible pour l'Eglise du Canada dont il fut une des gloires, et que son nom brillera dans les annales de l'épiscopat de son pays tout comme son souvenir vivra au sein de cette population fidèle mise naguère sous sa houlette bienfaisante.

Qu'en signe de deuil, les bureaux de la corporation de la Ville de Joliette soient fermés le jour des funérailles, et que cette assemblée soit maintenant ajournée, et que copie des présentes soit transmise à Mgr l'Administrateur, aux membres de la famille, et aux journaux. Adopté.

A. L. MARSOLAIS,
Sec.-Trés. de la Ville
de Joliette

Télégrammes

Atterré—Vives condoléances.
GUERIN,
Evêque d'Alençon, France

Je suis avec vous Monseigneur en ces douloureux instants. J'assisterai aux funérailles du Père et de l'ami que nous pleurons.
F. X. de Ladurantay,
St-Jérôme

Condoléances et sincères sympathies au diocèse et confrères de l'évêché.
J. A. FOUCHER,
Montréal.

Acceptez expression de mes plus sincères condoléances. Regrette infiniment que mes devoirs parlementaires ne me permettent pas d'assister aux funérailles.
WILFRID LAURIER.

Profondément affligé, je vous offre mes sympathies ainsi qu'à votre clergé. Serai aux funérailles.
LOMER GOUIN.

Profondément attristé de la perte que vous subissez dans la personne de votre digne évêque. J'assisterai aux funérailles.
F. LANGELIER,
Lieutenant-Gouverneur

Profonds regrets, condoléances, prières.
ATHANASE,
Supérieure des SS. Coeurs
Jésus-Marie.
Parame.

Quel coup brusque, quel départ, quel vide! Tous ces coeurs sont en deuil, et l'universelle sympathie enveloppe le cher et vénéré défunt et ceux qui perdent en lui un ami et un père.
Nous prions avec vous pour l'éternel repos de cet apôtre vaillant qui tombe sur un champ où il n'a eu que le temps de semer.

P. E. ROY,
Ev. d'El.

La communauté Saint Nom de Jésus et Marie d'Hochelega offre à Mgr. le Vicaire Générale, à l'Église du Canada, diocèse de Joliette en particulier dans la personne de Sa Grandeur Monseigneur Archambault, s'associer de tout coeur aux prières offertes pour le repos de son âme.
Couvent d'Hochelega.

Veillez agréer les sympathies et les pieux suffrages des Religieuses de l'Académie St-Alfred de l'Épiphonie.
Soeur Marie Lucien.

La Piété Virile

Après le Col
Suite

Et pour soutenir votre élan, ne vous des ailes; faites-vous idéal. Car, dans le monde, l'homme idéal n'est qu'un idéal?

Dans un tableau superbe de ce et de grandeur, certain nous montre un jeune homme lançant au haut d'une moule et tenant dans ses mains un dard sur lequel ondule ce "Excelcior!" Plus haut! Plus haut! Plus haut! Plus haut! Tout plus haut. Le plaisir, aux doux trompeuses, veut entraver sa che il le méprise. La médiocrité se contente de peu, veut le terre à terre; mais lui, le fixé sur son drapeau, il pour poursuite toujours son ascension n'reuse. Son idéal, à lui, ce les sommets; Plus! plus haut! jours plus haut!

Ici, quelques sceptiques imbas plissent la lèvre et disent:

"Nous ne sommes point ceux qui vivent dans les nu Sans doute, il y en a qui, n'avoir pas voulu se servir de l'ailes ont rampé... D'autres, m mordants, mais pas plus éla crient à leur tour: "Nous vot des actes et non des chimères."

L'idéal, une chimère? Oui, qui n'a pas le cœur de l'inca dans ses œuvres. Mais, voie jeune homme de vingt ans, crédit, sans fortune. Il veut dépit des plus infranchissables tacles, à travers la lutte et la n s'il le faut, arracher son pays entraves maçonniques. Eh! regardez-le. Que fait-il? Pas à jour par jour, soutenu par son domptable énergie, il gravit le ment, mais sans faiblesse, les pes ardues des obligations so et religieuses qui hérissent vie d'homme. A Paris, Garcia, reno vit comme un reclus parmi livres. La nuit, il veille à la d'une lampe. Vaincu par la gue, il se couche sur une plan A quatre heures du matin, il es; bout, à l'oeuvre. Et lui-même vait à l'un de ses amis: "Je tra le seize heures par jour; et, jours avait quarante-huit he j'en passerais quarante avec livres, sans broncher."

A. SARRÉ.

Téléphone Bell 132.

Perrault & Desrochers

Nous possédons à notre magasin...

Le plus bel assortiment de Mardes-Faites, Chapeaux et Merceries.

Nous avons l'agence de la Célèbre Maison Semi-Ready.

Si vous voulez être servis comme vous le désirez, entrez faire vos achats au magasin populaire:

PERRAULT & DESROCHERS
Coin des Rues St-Paul et Notre-Dame
JOLIETTE.

BUANDERIE

CANADIENNE

AD. MORACHE Prop.

LAVAGE, PRESSAGE, NETTOYAGES DE TOUTES SORTES

SPECIALITE: Lavage de linge pour Dames: Jupons, Matinées, Toilettes de soirées, Robes blanches, etc. etc.

Ouvrage entièrement fait à la MAIN..

Des CENTAINES de CLIENTS témoignent de la QUALITÉ de notre marchandise..

ENEZ EN FOULE !!

11 Place Bourget,

Phone 18

TEL. BELL 76.

RESIDENCE 309.

GASPARD MORRISSETTE

Plombier sanitaire et poseur d'appareils de Chauffage à'eau Chaude
GAZ ET VAPEUR.

Réparations faites avec soin et promptement exécutées.

Sanitary Plumber and Hot Water, Gaz and Steam Fitter

ALL REPAIRS.

Carefully done and promptly attended to.

TOUJOURS EN MAGASIN:

Fixtures pour électricité, électroliers, lampes, etc. Installation de gaz acétylène.

SPECIALITE: Poseage de plafonds métalliques et lambrisages.

Coin St-Viateur et Ste-Marie BLOC RIVEST JOLIETTE, P. Q.

CHEZ LE CULTIVATEUR

Par L. C. FAIRLY.

La Science du Cultivateur.

CHAPITRE QUATRIÈME

La Science du Cultivateur.

Le cultivateur n'est qu'un ignorant. Isolé sur sa terre, toute science se borne à des routines ou esprit reste borné, continuellement omis au joug du premier venu qui sous prétexte de connaissances nouvelles lui impose servilement ses vues. Au point de vue religieux, c'est le mouton le plus docile du hergé, grâce à cette classe, la race l'emporte arriérée...

Dégagés de la jactance que mettent certains esprits à découvrir l'infériorité contestable d'une classe d'où ils sortent souvent en ligne directe, ces préjugés méritent-ils quelques considérations... paresse naturelle du canadien, son apathie pour tout ce qui ne touche pas directement à ses intérêts, rencontre en aliment morbide, un centre on ne peut plus favorable pour se développer au grand détriment de tout le pays.

Le danger n'est pas le mal lui-même.

Autrefois, où l'instruction était l'apanage d'une élite, ou l'honneur et sentait encore de la franchise de l'habitant, ou les travaux plus durs assaient moins de temps à l'acquisition d'une culture scientifique quelconque, la science de l'habitant fait souvent toute de nature. On apprenait sa religion à l'église, le reste demeurait l'apanage du foyer

paternel ou les méthodes de culture se transmettaient de père en fils.

L'agriculture s'est développée. L'instruction se généralise, et aujourd'hui, évoluant de pair avec les autres classes de la société, l'habitant peut être bien autre chose qu'un ignorant.

Mais le cultivateur ne doit pas être un avocat, encore moins un curé cherchant le pourquoi de la religion.

Pour correspondre aux exigences qu'il se sent lui-même, que doit-il faire? S'instruire, transformer ses études en oeuvres utiles, mais s'instruire de ce qui concerne sa profession. Le cultivateur est un spécialiste.

Son champ d'action est le sol, il doit le bien connaître, autrement, il risque de lui faire produire peu, ramener d'en retirer tout le rendement possible.

Il doit à son intérêt, de chercher les produits qui, vu les qualités de sa terre, les conditions de climat, la main d'oeuvre dont il peut disposer, la vente facile qu'il en peut faire, peuvent le rémunérer d'avantage.

On voit d'ici l'immense champ d'action ouvert à toutes ses aptitudes et à toutes ses énergies.

Il se doit donc absolument de savoir parfaitement lire, écrire, de connaître les éléments de la géographie, de suivre les journaux d'agriculture, d'assister aux conférences agricoles, de suivre le mouvement de l'agriculture dans tout le pays et sur les marchés limitrophes.

Bref le cultivateur de profession est le premier marchand, qui peut varier non seulement l'apparence

de son stock, mais en changer toute la base, il tient les produits naturels en sa main, et une même terre avec diverses semences peut rendre pour des valeurs toutes différentes.

L'importance de l'école est donc capitale à la campagne. On y doit donner, sans restriction aucune, les premières années de sa jeunesse jusqu'à l'âge où l'enfant possède les connaissances suffisantes pour s'instruire d'une manière intelligente et pratique, à la ferme.

C'est on ne peut plus contraire aux intérêts du futur habitant, de se reposer entièrement à des travaux manuels qui demandent une direction basée sur l'étude et l'expérience. La terre n'est pas une machine que l'on apprend une fois pour toutes, à mettre en mouvement.

Toutes les vieilles méthodes ne sont pas surannées, mais toutes, si bonnes qu'elles soient, peuvent être perfectionnées.

L'instruction ne s'arrête donc pas à la dernière classe de l'école, elle commence surtout même après. Ces années passées, sous l'oeil du professeur, ne seraient qu'un mensonge vaniteux, si cinq ou dix ans après, toute trace des premiers enseignements se résumait en un vague souvenir.

Et c'est pour tout cultivateur à quelque âge qu'il soit parvenu, une stricte devoir d'état de l'accomplissement duquel il est redevable envers son pays, de se mettre résolument à l'oeuvre pour faire rendre à ses talents et à son travail tous les fruits que l'instruction pourrait en tirer.

Comme citoyen du pays, l'habitant doit en plus à la société, d'acquiescer des connaissances au moins générales, d'économie politique qui peuvent soit en changer, soit en modifier les lois.

Et l'habitant sera ainsi rien moins qu'un ignorant, un arriéré.

Ses connaissances professionnel-

les le rendront apte à tirer du sol toutes les richesses qu'il peut produire, il accroîtra la valeur de commerce Canadien, et à donner au pays une orientation au moins cultivée, sinon infailliblement sage dans sa politique intérieure ou extérieure.

CHAPITRE CINQUIÈME

Moyens de Progrès

Pour faire ressortir davantage l'importance toute pratique des grands moyens de progrès, nous y consacrons un chapitre spécial.

Le progrès, c'est-à-dire, le perfectionnement, l'accroissement d'une valeur quelconque. Il ne peut se faire que de deux manières, par l'activité personnelle ou l'activité d'autrui mise à son service. Car le facteur essentiel du progrès est le travail, non pas absolument le travail de la patience, de l'endurance, vaillamment, mais le travail même intellectuel qui par de sages combinaisons peut assurer du rendement plus considérable.

Et ce travail pour être fructueux doit être constant. L'imagination seule ne crée rien de durable. Il de la fermeté pour mener toute entreprise à bonne fin, si petite soit-elle.

L'acquisition des biens est donc pure affaire de travail. La base, l'héritage y est naturellement pour quelque chose, reste la base. Mais le bien donné grandira surtout en proportion du travail personnel.

Et pour que le jeune cultivateur soit initié dès le bas âge à ces habitudes essentielles au bon rendement de sa terre, ne serait-il pas préférable que partout durant les dernières années d'école on enseigne l'agriculture dans des manuels mis à la portée de ces intelligences, mais pouvant suffire à les guider

suivants dans leurs travaux personnels. L'enseignement pourrait facilement s'allier à la pratique, en faisant les heures de travail sur la ferme paternelle aux heures d'enseignement à l'école.

En dépit des inconvénients inévitables qui accompagneraient cette nouvelle méthode, les résultats sérieux qu'on en pourrait retirer seraient encore considérables.

La maîtresse ou le maître contiendrait la base du bonheur vrai et durable de la vie d'un enfant est à l'école. C'est là qu'il prend la plupart du temps les premières habitudes de travail, sa première éducation. Il reste toute sa vie avec la science qu'il y a acquise, pourquoi? Parce qu'au lieu de prendre goût à des principes qu'il ne comprend guère, à des réceptions dont il ne saisit pas l'efficacité, à des connaissances enfin qui lui imposent un travail détesté parce qu'incompris il prend l'école en aversion, du moins il la quitte sans regret, et trouvant au foyer peu d'occasion de se servir de ses études, il les abandonne complètement à moins d'en posséder un goût inné qui le destine alors souvent à une carrière libérale.

Les maîtresses ne sont pas payées cher. Pourquoi? parce que l'instruction ne vaut pas plus!! Alors on ne devrait plus avoir d'écoles nulle part, ce serait le seul remède d'en faire sentir la nécessité absolue à de purs égoïstes fermés à toutes les exigences de progrès existants. Parce que les enfants doivent terminer leurs études aux collèges ou académies. Le projet n'est pas intelligent. La science ne s'achève pas plus dans une académie qu'à l'école du rang. Il faudra reprendre là tout le temps perdu. En plus ces collèges ou académies préparent surtout leurs élèves aux cours commerciaux ou classiques, non à l'agriculture. Pourquoi ne pas faire à l'école ou à quelques

années du foyer, qui permet de surveiller les études de l'enfant, qui peut profiter à le bien préparer à sa profession future, l'école principale d'où, s'il ne peut aller se perfectionner à une école d'agriculture,

il sortira en état de cultiver son bien avec énergie et intelligence?

Le programme scolaire dépend des municipalités. A elles de compléter ces études, et de donner aux fils de cultivateurs autre chose qu'un vague souvenir d'un enseignement ennuyant, des classes bien payées qu'ils laisseront avec la capacité et l'ambition d'être de vrais cultivateurs, servant bien leurs intérêts au plus grand, avantage de tout le pays.

Il est impossible de clore ce chapitre sans combattre un préjugé qui tend à se former à l'encontre des nouvelles découvertes agricoles.

L'animosité, par exemple, à l'encontre des engrais chimiques, provient du fait que sans aucune connaissance personnelle, se confiant à bonne foi à des commerçants malhonnêtes, on a recouvert sa ferme d'engrais rien moins que bienfaits.

Il faut apporter toute la perspicacité voulue à ces procédés déjà anciens dans les pays d'Europe. L'engrais chimique consiste tout simplement à accroître ceux qui pourraient nuire à sa fertilité. Il est évident qu'il faut d'abord bien connaître la nature de son sol. Les diverses formes expérimentales offrent gratuitement des analyses parfaites qui permettent cette constatation. Par l'envoi gratuit d'un sac de terre pris sur sa ferme, on s'assure une connaissance certaine de ses qualités, des causes de sa stérilité et des engrais qu'il faut ajouter.

Quelle que soit d'ailleurs l'entreprise nouvelle qu'on veuille tenter, il faut donc avant tout prendre des moyens certains d'arriver à une conclusion intelligente et efficace.

Rien n'est, plus sot que de se fier aux dires de colporteurs qui n'ont d'autre but que de vendre leurs marchandises. Un cas sur mille pourra réussir et ce sera puérile.

En travail consciencieux et intelligent ontera ces expériences malheureuses qui découragent et détournent des vrais avantages qu'on peut retirer de procédés bien employés.

LES OEUF

Le prix des oeufs, au grand soulagement du consommateur, du pauvre diable des villes surtout, a subi depuis quelques semaines une baisse notable.

Ce n'est pas étonnant. Depuis des années, en novembre, décembre et janvier les citadins ont tous les peines du monde à se procurer, même à sixante sous la douzaine des oeufs absolument frais. En face de cette pénurie, qui se renouvelle tous les ans, le marchand des villes prend le parti de s'approvisionner de l'autre côté de la frontière. Or de l'autre côté de la frontière on sait maintenant que cette pénurie se profite tous les hivers au Canada, et on en profite pour y écarter, à cette époque, des oeufs conservés, que les citadins du Canada sont encore contents d'accepter vu l'impossibilité de se procurer des oeufs frais à des prix abordables.

Le remède à ceci: Elever des poules de bonne heure. Elles pondront de bonne heure à l'automne, alors que les oeufs sont chers. Quand la production locale pourra subvenir à la consommation, les prix baisseront sans doute quelque peu, mais en revanche ils seront plus constants et ne subiront plus de ces fluctuations anormales dues à la pénurie dont

Suite à la Page 5

FEUILLETON DE "L'ACTION POPULAIRE"

TEBSIMA OU L'EXILE DU DESERT

Par M. l'abbé E. B...

fois elles sont brisées par les attaques furieuses de nos ennemis. La lutte prend des proportions colossales; les rangs des deux armées se confondent; les morts s'entassent sur les morts. La terre tremble au loin sous les pieds des combattants, et une clameur bruyante et sinistre comme le roulement de cent tonnerres plane sur cette effroyable mêlée.

Du haut des ramparts d'Antioche, les prêtres chrétiens prient et élèvent les mains vers le ciel, comme autrefois Moïse, quand Josué et Israël luttaient contre les enfants d'Amalec.

Le Seigneur combat contre nous. Un vent de tempête arrête nos javalots, et prête à ceux de nos ennemis la rapidité et la violence de la foudre. Au fort de la lutte, les chrétiens voient au-dessus de leurs légions trois cavaliers, armés de boucliers d'or et d'épées flamboyantes, commander une troupe lumineuse revêtue de blanches armures.

Nos escadrons sont détruits; nos colonnes sont affreusement mutilées. Kerbogha abandonne le champ de bataille jonché de cent mille cavaliers et d'innombrables fantassins.

Le triomphe des croisés est complet; en même temps que les campagnes d'Antioche et les rives de l'Oronte se couvrent de débris de l'armée musulmane, les défenseurs de la citadelle se rendent aux barons qui veillent à la garde de la cité.

Je fus profondément découragé par ce nouveau revers; il ne me restait plus que cent cavaliers, et la plupart étaient blessés... En voyant les soldats du sultan de Mossoul fuir vers l'Euphrate, je fus tenté de rentrer dans ma patrie. Le souvenir de mon père et de Saraï s'était vivement réveillé dans mon âme. Mais le serment fait à Ismaïl m'enchaînait aux combats. Puis la gratitude et la conformité de malheurs m'attachaient à Sarco-

man.

Cet exil fut pour nous le héros de cette funeste journée; deux fois il me sauva la vie, et il soutint la retraite avec tant de vaillance, qu'il mérita le titre d'épée et de bouclier des musulmans.

Je suivis l'émir à Jérusalem. Après de longs jours de marche à travers les plaines de la Syrie, les montagnes du Liban et les vallées de la Palestine, nous vîmes s'élever dans le lointain les cimes bleuâtres des monts sur lesquels dort Jérusalem.

La campagne qui entoure cette noble cité est peuplée de sépultures; elle est si aride, que le ciel semble lui refuser sa rosée; on n'y rencontre que la gazelle, on n'y entend que l'aigle et le vautour.

Au milieu de cette lugubre solitude, Jérusalem, avec ses hautes murailles, ses jardins plantés de palmiers et de cyprès, à l'aspect d'un cimetière; ses maisons silencieuses, avec leur forme carrée et leur toit en terrasse, ressemblent à des tombeaux.

Malgré ces dehors austères et cette majestueuse tristesse, Jérusalem est si riche en religieux souvenirs, que pour tous, pour le musulman comme pour le juif et le chrétien, c'est la ville tendrement aimée c'est la cité sainte, c'est la maison de Dieu.

Aussi nous y entrâmes avec la résolution de mourir ensevelis sous ses ruines, plutôt que de la rendre aux croisés.

La paisible Jérusalem devint bientôt une forteresse imprenable; ses remparts furent armés; le palais de Sion et la mosquée d'Omar se transformèrent en citadelles; ses défenseurs lui vinrent de toutes parts; les musulmans, des rives du Jourdain, des frontières de l'Arabie, des vallées de Sichem, accoururent dans ses murailles.

Iarmi les soldats venus au secours de Jérusalem, il nous arriva

plusieurs jeunes hommes de ma tribu. L'un d'eux m'offrit un magnifique cimier, en disant: "Evoilà ce cimier que j'envoie ton vieux père; il est fier de ta constance; il te bénit et t'ordonne de continuer la lutte."

Cet Arabe me remit une tunique neuve et une lettre que m'envoyait Saraï. L'éloignement n'avait fait qu'ajouter à l'amour fraternel de la fille du désert; sa lettre était affectueuse comme son âme.

"Mon frère, m'écrivait-elle, je t'envoie une nouvelle tunique. Celle que tu portes est sans doute usée par les fatigues et déchirée par les combats; reçois celle-ci comme un gage de la tendresse de ta soeur. Je l'ai tissée de mes mains; chacun de ses fils a été mouillé de mes pleurs."

"Depuis ton départ, la tristesse est venue s'asseoir sous notre tente. Quand, pour chasser le chagrin de mon père, j'essayais de chanter, mes larmes coulaient silencieusement."

"On dit que la colombe séparée de son frère ne cesse de gémir et de le chercher d'un oeil inquiet; s'il vient à mourir, elle meurt aussi. Je suis comme la colombe. Le jour et la nuit mes gémissements appellent mon frère, et mon âme inquiète le cherche partout; sous l'ombre des palmiers, au milieu des solitudes, dans la brume du soir et dans les ténèbres de la nuit. Qu'Allah te garde au milieu des combats; car si tu venais à mourir je mourrais aussi, et alors que deviendrait notre pauvre père!..."

"Cesseront-ils enfin, les combats meurtriers!... Quand se levera donc le jour où Allah, me rendant mon frère, me dira: "Saraï, tu as assez pluré, voici "Tebshima!..."

Vous verrez bientôt comment se réaliseront les vœux de Saraï.

Quand les chrétiens furent arrivés sous les murs de Jérusalem, ils trouvèrent autour d'eux un affreux désert. Au loin les villages étaient détruits, les puits comblés et les sources empoisonnées.

Une dévorante sécheresse augmenta les maux des croisés. Le ciel devint en feu, la terre entrouverte exhalait des flammes, le souffle du midi embrasait l'atmosphère, l'aurore était sans rosée et la nuit sans fraîcheur. De longs jours

de ce terrible fléau brûlerent l'herbe des campagnes, et tuèrent les chevaux de l'armée chrétienne. Ces animaux étaient insensibles aux accents de la trompette, leur tête restait tristement penchée sur le sol aride, puis ils s'affaissaient pour ne plus se relever.

Les Francs sont indomptables; leur âme est plus fortement trempée que l'acier de leur armure. Ce qui aurait anéanti toute autre armée ne fit qu'aiguillonner le courage de celle-ci. Les croisés allèrent avec des mules et des chameaux chercher aux sources lointaines, et jusqu'aux rives du Jourdain, l'eau qui leur était nécessaire. Sachant que les tribus arabes et le sultan d'Egypte marchaient au secours des assiégés, ils travaillèrent nuit et jour à construire des béliers pour battre les remparts, et des tour roullantes pour aborder les murailles.

Un soir les évêques et les prêtres couverts d'ornements de soie et d'or, sortirent du camp des chrétiens portant la croix et des flambeaux. Les chevaliers et les hommes d'armes les suivirent; tous ces guerriers, revêtus de leur armure, marchaient pieds nus et la tête découverte. Ce long cortège se dirigea vers le mont des Oliviers et fit le tour de Jérusalem. Cette armée chantait des hymnes et des cantiques; mille bannières aux éclatantes couleurs flottaient sur ses rangs recueillis. Quand les chants sacrés se taisaient, les trompettes sonnaient. Ces religieuses fanfares semblaient prédire à Jérusalem le sort de l'antique Jéricho.

Cette procession nous annonçait que les préparatifs du siège étaient finis et que l'assaut de Jérusalem allait commencer.

Pendant la nuit nos ulémas, élevant la voix du haut des minarets, invitèrent les femmes et les enfants à la prière; les imams célébrèrent de solennelles supplications dans les mosquées. Sarcoman et moi nous fîmes une dernière fois l'inspection des remparts, et nous excitâmes nos soldats à soutenir vaillamment l'attaque.

Le lendemain, au cri mille fois répété de "Dieu le veut!" les tours roullantes et les béliers s'approchèrent des remparts, les échelles se dressèrent autour des murs, l'assaut de Jérusalem commença. Les murailles se hérissèrent de défenseurs; les chrétiens sont accablés sous une grêle de pierres et sous des nuées de javalots; au-dessus de leurs têtes, les torches enflammées, et le feu grégeois brillent comme les éclairs et tombent comme la foudre.

Cette lutte acharnée dura tout le jour. Sur le soir, les croisés se retirèrent sous leurs tentes, en laissant les fossés de Jérusalem remplis de leurs morts. Les musulmans saluèrent leur retraite du cri de triomphe: "Allah est Allah, et Mahomet est son Prophète!..."

Les chrétiens passèrent cette nuit à pleurer et à prier. Au lever du soleil, ils revinrent avec plus de fureur à une nouvelle attaque; ils éprouvèrent la même résistance et les mêmes revers.

Leurs échelles sont brisées, leurs tours sont en feu. Ils rentrèrent consternés dans le camp. Mais tout à coup ils voient, au sommet du mont des Oliviers, un guerrier céleste qui agit un bouclier d'or et qui leur montre Jérusalem de la pointe de son épée.

"Saint Georges est avec nous", s'écria Godefroy. Le Seigneur nous a livré Jérusalem. Retournons à un dernier assaut. Dieu le veut! Dieu le veut!"

Les croisés revinrent au combat. La tour de Godefroy, poussée avec violence, laisse tomber son pont-levis sur le rempart; Godefroy et ses chevaliers s'élançent dans la ville. Les musulmans concentrent tous leurs efforts autour de ces indomptables guerriers. Mais, pendant cette lutte désespérée, Tancrede, Pierre l'Ermite et leurs soldats brisent à coups de hache la porte Saint-Etienne. Jérusalem est prise!...

L'armée chrétienne se précipite dans ses murs avec l'impétuosité et la furie des grandes eaux qui ont emporté leur digue.

Les assiégés jettent un tel cri d'effroi, qu'il remplit Jérusalem, et va, se répétant de vallées en vallées, jusqu'aux rives du Jourdain.

"La cité sainte est prise!..." s'écrièrent-ils. C'était écrit, il faut mourir!..."

Oui, il faut mourir! Le vain-

queur, exaspéré par ses pertes, est furieux comme le tigre blessé. Il est insensible aux armes jetées aux supplications; il ne fait point de grâce; il veut en finir avec une armée nombreuse comme la sienne, et qui lui est d'autant plus redoutable, que les légions de l'Egypte et de l'Arabie accourent à son secours.

Le courage de Sarcoman grandit avec les dangers.

"Allez, me dit-il, défendre avec vos Arabes la mosquée d'Omar; je me repaie avec mes soldats sur la citadelle de Sion. Combattons à outrance, et mourons en braves! Si nous échappons au trépas, nous nous rejoindrons sur la montagne des Oliviers, pour voler ensemble au-devant des armées qui viennent reprendre Jérusalem."

La mosquée d'Omar s'élève sur l'emplacement du temple de Salomon; c'est le plus vaste édifice de la cité sainte. Pour les musulmans, ce temple est sacré comme les mosquées de la Mecque et de Médine. Je le trouvai rempli de femmes, d'enfants et de vieillards qui étaient venus demander à Allah et à son fureur des soldats de la croix.

Le parvis, qu'il était naguère défendu aux chrétiens de franchir sous peine de mort, devint un champ de bataille. La lutte y fut si acharnée, que le sang s'élevait jusqu'aux genoux des combattants et montait parfois jusqu'aux freins des coursiers.

Chassés du parvis, nous nous réfugiâmes dans le temple; mais bientôt les portes d'air sont forcées. Alors le carnage devint horrible; les femmes, les enfants et les vieillards tombent égorgés avec leurs défenseurs; les chevaux marchent dans une mare de sang; les bassins de marbre qui servaient aux ablutions de l'islamisme se remplissent de morts; l'eau prend une teinte rougeâtre, comme si le sang eût jailli des fontaines de la mosquée. Le massacre ne fut pas plus grand le jour où les Romains entrèrent en vainqueurs dans le temple de Jérusalem.

Les derniers de mes soldats tombaient autour de moi. Je n'avais d'autres défenseurs qu'un rempart de cadavres. J'ordonnai à mon écuyer de sortir du temple et de préparer

ma chevalerie. Tous mes Arabes étaient morts! Je ne voulais point donner à mes ennemis la joie de massacrer le dernier musulman de la mosquée; j'ouvris une petite porte de bronze qui était près de moi, et je la refermai en poussant les verrous. Pendant que mes adversaires cherchaient à forcer cette barrière d'airain, je fuyais vers la montagne des Oliviers.

Le carnage occupait tellement les que mon écuyer et moi nous trouvâmes la porte sans garde et le chemin des Oliviers désert.

Nous étions épuisés de fatigue et en proie à une soif dévorante. Nous nous arrêtâmes sur les bords du Cedron, y cherchant un peu d'eau; nous ne trouvâmes dans le lit du torrent qu'une arène brûlante.

J'errai longtemps sur le mont des Oliviers, attendant l'émir. Je fixais un regard inquiet sur la route et la citadelle de Sion; la route était solitaire, et la citadelle offrait l'image de la désolation et de la mort. En voyant que mon ami ne venait point, je me pris à regretter la vie et à envier le sort des braves tombés à mes côtés.

Enfin, après de longues heures d'attente, je vis apparaître un fantassin sur la route de Sion; sa tunique était en lambeaux et son arme sanglante. C'était Sarcoman, qui, par une voie souterraine, avait échappé seul au massacre des défenseurs de la citadelle de Sion.

Quand je fus près de lui, il se jeta dans mes bras, et s'écria avec l'accent du désespoir:

"Malheur à moi! mon empire est détruit; mes soldats, mes femmes et mes enfants sont égorgés!... Jérusalem est prise et mon peuple a péri!... J'ai vu mourir tous ceux que j'aimais; il n'y a donc que moi qui ne puisse mourir!... Allah l'a voulu ainsi, qu'il maudisse les chrétiens!..."

En exhalant ces plaintes, l'émir s'arrachait les cheveux et se tordait les mains.

J'essayai de le calmer; mais il n'est pas donné à l'homme d'apaiser de pareilles douleurs.

Z. Sature

Commerce, Industrie, Questions ouvrières.

LES OEUFS

Suite de la Page 4

noirs souffrons à l'automne.

Ci-suit sur le sujet l'opinion d'un homme compétent chef de l'une des plus importantes maisons de commerce de Montréal, M. John A. Gunn, de la maison Gunn, Langlois & Co., Limitée:

D'après les statistiques présentées par M. Gunn, président sortant de charge de l'Association des marchands de produits alimentaires, les fermiers du Canada sont en grande partie responsables de la cherté de la vie. M. Gunn a déclaré lors d'une récente assemblée, que la cause était très simple. "Les fermiers ne prévoient pas assez la demande et ne produisent pas assez."

"Bien que les fermiers, dit-il, aient témoigné de plus de diligence dans le passé dans le choix et l'élevage des volailles, comme l'indique l'augmentation dans la production des oeufs, cependant celle-ci n'égale pas encore la demande. L'année dernière ce commerce a été presque perdu pour les fermiers canadiens parce que le marchand américain, même avec trois sous de douane à la douzaine, a réussi à s'emparer du marché. Cependant la saison de 1912 se termine avec juste assez d'oeufs dans l'Est du Canada pour répondre à la demande jusqu'au mois de février. On estime que les marchands d'oeufs du Canada ont importé, cette année, cent cinquante wagons d'oeufs, représentant presque deux millions de douzaine d'oeufs. Ils ont payé des taux de douane de trois sous la douzaine, qui se totalisent à 60,000 dollars. Pourquoi cela se fait-il? Est-ce que ce n'est pas un peu la faute de nos fermiers?"

M. Gunn termine en montrant que le Canada n'a pour ainsi dire pas fait d'exportation avec les produits de la ferme. On a expédié à peine 70 paquets de beurre dans l'Afrique sud et pas une seule livre

L'avenir de l'industrie

de l'Acier Au Canada

L'ACIERIE DE JOLIETTE, LIMITEE

A l'heure présente, dans la province de Québec, une société est en formation pour l'établissement d'une grande industrie: celle de la fabrication de l'acier; et l'annonce d'une telle entreprise aux vastes proportions ne peut laisser indifférents tous ceux qui s'intéressent au développement du Dominion et qui sont anxieux de voir la province de Québec tenir son rang parmi les autres provinces du Canada.

Lorsqu'un pays comme le nôtre suit une marche ascendante ininterrompue et enregistre chaque année des progrès inouïs qui font l'admiration de tous, sa situation prospère crée des nécessités qu'il convient de combler et il est donné aux hommes d'initiative dont l'expérience est un sûr garant de capacité de faire appel aux efforts conjoints de tous, pour fonder les industries que réclament les conditions présentes du pays.

C'est dans cette pensée que M. S. Vessot, l'industriel bien connu, a décidé de doter la province de Québec d'une aciérie de grande capacité pour répondre aux besoins sans cesse multipliés pour ce métal d'un usage si courant.

L'acier est en effet la base de presque toutes les constructions, il entre dans la structure de toutes les bâtisses, dans la composition de tous les articles mécaniques, il se rencontre dans les moindres objets que le commerce de ferronnerie et de quincaillerie met en vente, on le voit partout et dans tout, on peut dire que son emploi est universel et ailleurs tandis que l'année précédente on en avait exporté plus de 130,000 paquets.

qu'il est une des matières premières les plus indispensables aux travaux des hommes.

D'après les derniers chiffres du recensement des manufactures, il ressort que les produits du fer et de l'acier étaient obtenus en 1910 au Canada, par 824 établissements au capital de \$123,501,388, le coût du matériel de ces différentes entreprises représentant \$52,452,103 et leur production annuellement atteignent \$113,040,010.

En dépit de ces chiffres importants, la demande pour l'acier moulu principalement, a augmenté dans des proportions telles que le Canada se voit encore dans l'obligation de faire appel aux pays étrangers pour satisfaire à sa consommation d'acier. Les statistiques du gouvernement démontrent, en effet, que la production de l'acier moulu au Canada a augmenté de plus de 100 pour cent pendant les quatre dernières années et malgré cela, l'importation a, elle aussi, augmenté de plus de 150 pour cent. On ne saurait se montrer surpris de cette constatation si l'on songe au fait que l'acier moulu est une matière première pour une foule d'autres industries, telles que manufactures de locomotives, de chars, de voitures, d'automobiles, de machines agricoles, etc. Il est à remarquer d'ailleurs que les manufacturiers de machines agricoles substituent de plus en plus l'acier à la fonte, ce qui, de ce chef seul, augmente considérablement la demande.

Ces réflexions nous donnent à penser que l'entreprise d'une aciérie à Joliette est appelée à remporter un franc succès et à devenir un établissement de premier ordre aux revenus copieux et rémunérateurs.

Au demeurant, l'entreprise n'est pas à créer de toutes pièces; elle a une heureuse devancière qui se trouvera englobée dans la société nouvelle et qui est comme une sorte d'épreuve qu'on peut obtenir et qui ne manque pas d'être éloquent.

L'Acierie et Fonderie de Joliette, Limitée, dont il s'agit est en effet en opération depuis un an et demi, et après paiement de tous les intérêts, a gagné 14 pour cent sur son capital payé.

Au dire des nombreux clients de cette compagnie, le produit qu'elle a mis sur le marché est un des meilleurs qui soient, et si l'on en juge par les résultats obtenus, en petit, par la présente compagnie, on peut se faire une idée de ceux qu'on est en droit d'attendre d'une compagnie similaire dirigée par le même homme, mais disposant de moyens beaucoup plus considérables.

Les actionnaires de l'Acierie de Joliette, Limitée, opéreront un bon placement, nous en sommes persuadés, parce que la Compagnie est capitalisée d'une manière sage et prudente. Le capital autorisé de \$2,000,000.00 est divisé comme suit: \$1,000,000.00 d'actions privilégiées, et \$1,000,000.00 d'actions ordinaires. Les actions privilégiées portent un dividende cumulatif de 7 pour cent, c'est-à-dire que les actions privilégiées doivent nécessairement être payées année par année, avant de pouvoir déclarer un dividende sur les actions ordinaires.

Non seulement les actions sont privilégiées quant au dividende, mais elles sont aussi privilégiées quand à l'actif en cas de liquidation, ce qui est un grand avantage. De plus, les détenteurs d'actions privilégiées sont protégés par les règlements de la Compagnie, plus qu'ils ne le sont par la loi, ordinaire, puisqu'aux termes de celle-ci une simple majorité des actionnaires peut décider du sort de la Compagnie, tandis que dans celle de l'Acierie de Joliette, Limitée, il faudra le con-

sentement d'au moins les 2 tiers des détenteurs d'actions privilégiées, soit pour hypothéquer des biens de la Compagnie, les vendre en entier, ou affecter en quoi que ce soit les droits de propriété. Cette manière de procéder est une véritable garantie pour les actionnaires.

Les actions ordinaires constituent le mode adopté pour permettre aux détenteurs d'actions privilégiées de participer aux profits de la Compagnie, puisque les souscripteurs d'actions privilégiées reçoivent un bonus en actions ordinaires.

Dès que la Compagnie aura payé 7 pour cent sur les actions privilégiées, la balance des produits ira aux détenteurs d'actions ordinaires.

Etant donné le fait que le capital est divisé moitié actions privilégiées et moitié actions ordinaires, il suffira que la Compagnie gagne 14 pour cent sur son capital payé pour pouvoir distribuer un dividende de 7 pour cent sur les actions ordinaires; or, du jour où la Compagnie paiera 7 pour cent sur les actions ordinaires, ces actions vaudront \$100.00 l'une, puisqu'il faut au moins cette somme pour rapporter 7 pour cent par an. Voilà un mode de capitalisation qui, tout en donnant le maximum de protection aux détenteurs d'actions privilégiées, leur permet de réaliser de jolis profits en plus du dividende régulier de 7 pour cent sur leurs actions privilégiées.

Une entreprise établie dans de telles conditions et répondant aux besoins du pays n'aurait qu'une heureuse destinée, aussi pensons-nous que ceux qui auront souscrit à l'émission des actions de l'Acierie de Joliette, Limitée, auront fait une bonne opération dont ils n'auront qu'à se louer dans l'avenir, et ils pourront se dire qu'ils auront contribué selon leurs moyens au développement industriel du Canada.

Correspondances

La lettre qui "fait des amis". Se faire des clients, c'est bien, se

faire des amis est une formule encore supérieure. Les développements ci-après sont pour lui de montrer le rôle de la correspondance dans l'obtention de ce dernier résultat.

La correspondance avec la clientèle ne saurait assez être considérée comme un des plus importants facteurs des affaires modernes. Il suffit pas d'envoyer une lettre polie, il faut encore que cette lettre dégage un je ne sais quoi de sympathie qui fait que le destinataire ne puisse s'empêcher de dire: "Cher types, tout de même, que ces gens-là!"

Alors, vous n'avez plus des acheteurs, plus même des clients, vous avez des amis.

Il faut un véritable talent pour écrire de telles lettres et nous allons brièvement, indiquer les règles et principes généraux qui doivent présider à leur rédaction.

Les mêmes qualités doivent se retrouver aussi bien dans la réponse à une demande d'explications au sujet de l'emploi de la marchandise que dans la réponse à une plainte ou dans l'accusé de réception d'un mandat ou d'un connaissance.

Quel que soit le sujet de la lettre rappelez-vous l'importance qu'il y a à vous attirer les bonnes grâces de votre client.

Quelques maisons ont adopté le principe suivant: "Chaque lettre doit être une lettre qui fasse vendre". Il serait préférable de dire: "Chaque lettre doit vous attirer la sympathie".

Beaucoup de phrases, qui sonnent bien lorsqu'elles sont prononcées de vive voix, semblent froides ou insignifiantes sur le papier. Aussi, en écrivant une lettre, devez-vous rechercher le "rien" qui la rendra agréable. La courtoisie est une des choses qui coûte le moins et qui, pourtant, manque souvent le plus dans la correspondance commerciale. Quelque malaisable, grincheux ou agressif que soit votre

correspondant, vous devez être distingué et courtois dans votre réponse, ce qui sera ainsi plus efficace que votre humeur.

Nous devons exprimer des vœux si vous vous laissez aller à la plainte pour les retards ou les erreurs, même quand ceux-ci ne proviennent pas de notre faute. Si nous disons: "Nous ne savons pas exactement d'où provient l'erreur, mais nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour la réparer promptement", le client ne manquera pas d'être favorablement impressionné.

Le client doit sentir que, chez son fournisseur, tout le monde tient à lui être agréable et à être son ami.

Il arrive quelquefois qu'on est tenté d'altérer la vérité. C'est une faute; seule la vérité, l'absolue vérité peut attirer l'entière confiance de votre client. La meilleure manière de ne se pas tromper et de ne pas aboutir à des contradictions, est de toujours dire la vérité.

Il n'y a pas de place dans la correspondance commerciale pour un style emphatique. Au contraire, nous devons nous expliquer simplement de façon à ce que notre client ne puisse avoir aucune hésitation sur ce que nous voulons dire. Ne pas employer trop d'adverbes en "ment" qui sont disgracieux, non plus trop d'adjectifs.

Ne pas confondre la concision avec la brièveté. Un style télégraphique serait aussi détestable qu'un style touffu. Des phrases simples courtes et précises. Revenir à la ligne chaque fois que l'on change d'idées.

Soyez prompts dans vos réponses. Ne laissez pas de correspondance en suspens pendant des jours entiers. Si une longue enquête est à faire, accusez réception de la lettre et manifestez votre intention de donner la suite convenable dans le plus bref délai possible.

Évitez les expressions banales et les lieux communs. Au lieu de dire: "Répondant à votre lettre du...", il serait préférable de dire: "Nous avons considéré avec toute l'attention désirable ce que vous nous dites dans votre lettre du... au sujet de... etc." Autrement dit, accusez réception d'une manière incidente.

En un mot, écrivez une lettre aimable et vraiment personnelle, que chaque client pourra croire avoir été dictée par le patron lui-même avec l'évident désir de lui prouver la bonne volonté de son fournisseur en même temps que son sincère désir d'entretenir avec lui les meilleures et les plus cordiales relations.

Cette correspondance vous conservera vos clients plus sûrement que tout autre moyen que vous pourriez employer à leur égard.

LAZARE STEINBERG



Manufacturier

DE

Hardes-Faites

No 2, Place Lavaltrie, Joliette



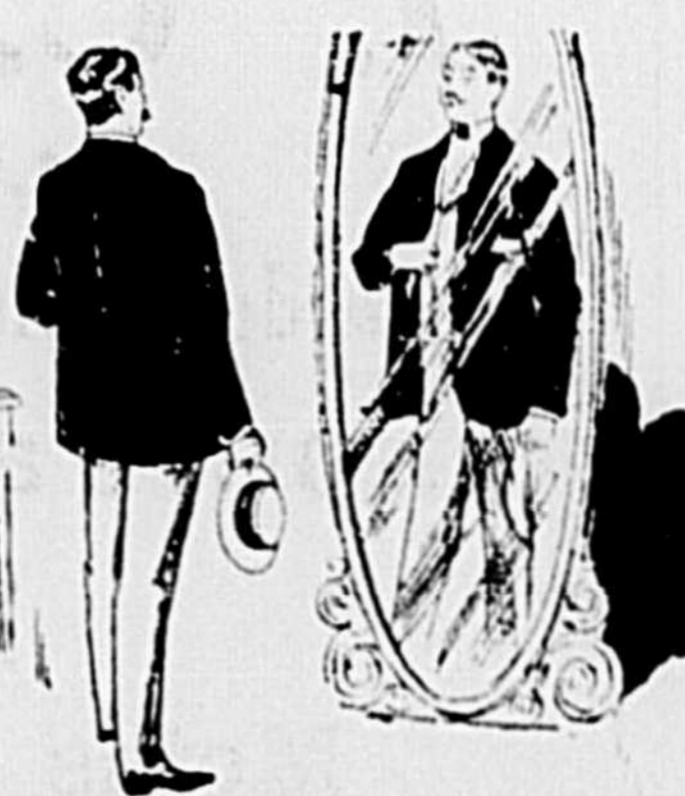
Aux amateurs de Modes

Nous tenons les vêtements d'ouvriers Peabody, garantis sans égal.

A l'occasion de l'ouverture de la saison du printemps nous désirons faire connaître à notre nombreuse clientèle que nous sommes dès à présent en mesure de lui offrir le choix le plus varié dans les habits de dernière mode de

\$10 à \$25

Aussi, nous prenons un soins spécial de toute commande à ordre. Nous tenons constamment en mains les très célèbres lignes de chaussures Invictus de Geo. A. Slater, la McPherson, la Beresford, la Hart de Frederickton, etc., aussi un assortiment très complet de merceries.



LE PLUS BEAU CHOIX DE TAPISSERIE

C'EST A

La Librairie Charland, RUE ST-PAUL

BONNE NOUVELLE

J'ai le plaisir d'annoncer aux nombreux lecteurs de "l'Action Populaire" que je viens d'ouvrir un magasin de Chaussures au

No 7, PLACE LAVALTRIE

J'aurai toujours en mains un assortiment complet des meilleures lignes connues, telles que McCready, McFarlane, La Parisienne, Kingsbury, Etc. Avec une telle marchandise, c'est donc dire que mon magasin sera le rendez-vous des gens qui aiment le chic et le confort.

Je tiens à annoncer au public de Joliette que M. EUGENE BOURGEOIS, un expert en cordonnerie, est à mon emploi: il saura donner pleine et entière satisfaction à tous. Une visite est respectueusement sollicitée à mon établissement où tous trouveront leur choix, l'élégance et un service prompt.

ZENON BONIN,

Tel. Bell 207

PLACE LAVALTRIE.

Boite P. 279

LA SEMAINE POLITIQUE...

Le règlement de clôture a été voté par le ministère... C'est le seul événement important de la semaine... Rien de définitif n'est réglé quand aux autres questions discutées.

Nous en causerons plus longuement la semaine prochaine.

CAUSERIE

LA LOI.—Jeune marchand, vos fonctions commerciales ne vous permettent pas d'être avocat ou notaire, mais vous trouverez très utile d'avoir appris quelques notions légales, généralement parlant, et, en particulier, quelques points de loi qui, dans l'application peuvent être utilisés dans vos affaires. Essayez de vous renseigner sur ce sujet, et cela vous aidera peut-être éventuellement à éviter des embarras.

Et d'abord prenez connaissance des règlements qui sont en vigueur dans votre municipalité et qui concernent le village, la paroisse, le comté et les commissions scolaires.

Ensuite renseignez-vous autant que possible sur la législation qui règle les responsabilités en matière de transports par chemins de fer, par bateaux et par charroyeurs camionneurs et autres.

Ayez quelques notions sur les lois qui visent les sociétés commerciales, les faillites, etc.

Sans aucun doute il vous serait trop difficile d'apprendre le texte des lois et des règlements, et vous n'en aurez pas le temps, mais vous pouvez acquérir ces connaissances graduellement si vous le voulez. Il ne vous en coûtera que peu d'argent de vous procurer un ou deux petits volumes contenant en abrégé la législation qui touche au commerce, des volumes que vous aurez à la main et que vous pourrez consulter au besoin. Les statuts de la province au moins devraient être sur votre pupitre.

Qui sait si vous ne serez pas "Juge de Paix" un jour ou l'autre.

CAUSERIE.

Le banquier.—Jeune marchand, si vous voulez soutenir votre crédit, apprenez un peu ce que sont les opérations de banque en général, c'est très important. Le contact d'un banquier est toujours avantageux.

Vos affaires sont basées sur deux choses: le capital et le crédit, ce dernier étant appuyé sur des valeurs que vous pouvez négocier ou sur un fonds de commerce que vous devez bien traiter en tout temps nécessairement. Il vous sera très facile d'être à la fois banquier et marchand, à moins de posséder un talent exceptionnel pour pratiquer les deux professions à la fois; chose absolument rare.

Si vous faites du commerce c'est pour réaliser de l'argent au cours de vos achats et de vos ventes. Et cet argent doit être mis en activité soit pour faire d'autres achats, soit pour produire des intérêts, etc. Dans tous les cas, il faut que votre argent produise quelque chose, d'une façon ou d'une autre; il ne peut rester inactif. Aussi le meilleur conseiller que vous puissiez avoir au

cours de votre commerce, c'est le représentant d'une banque dans votre localité, ou dans les environs.

Le magasin est fait pour faire mouvoir la marchandise, la banque est faite pour faire mouvoir l'argent qui représente la marchandise.

Si vous ne savez pas comment vous y prendre pour faire mouvoir votre argent ou vous servir de ce qui peut vous constituer un crédit, consultez un banquier de vos amis.

Beaucoup de gens sont encore sous l'impression que la banque est une institution faite seulement pour prêter des fonds; c'est une erreur; le principal rôle de la banque c'est de faire "rouler" l'argent qu'on lui confie, moyennant une rémunération convenue.

La banque emprunte et prête suivant les besoins des industries et des commerces de tout genre. Conséquemment le banquier est obligé de connaître tous les va-et-vient pour un jeune marchand.

Consultez un banquier, surtout pour votre crédit.

UN DISCOURS DE

RENÉ BAZIN
Aux "Catholiques des Beaux-Arts"

Au cinquième dîner fraternel des "Catholiques des beaux-arts", M. René Bazin à qui on avait demandé de présider cette fête, a prononcé l'allocution suivante:

Vous voici donc réunis, vous qui m'avez appelé à vous présider ce soir, architectes, peintres, sculpteurs, graveurs, musiciens, auxquels, comme il convient, quelques poètes se sont mêlés. Je suis heureux d'être venu parmi vous, et je m'y sens en fraternité, car il y a des frères distants par l'âge et très

bel amour, l'art, qui est du voisinage de Dieu et un peu de sa lumière. Sans doute, au siècle passé, le unis.

Vous vous nommez: *Catholiques des Beaux-Arts*. Titre magnifique! Il exprime le meilleur de l'âme: sa foi religieuse et avec elle son plus XIXe, on a vu de grands artistes catholiques. Mais un mouvement d'ensemble et de jeunesse, une assemblée liée par une grande espérance commune, toute une fraternité d'ouvriers de l'oeuvre attendue, nécessaire et prochaine, voilà qui est nouveau. Vous êtes des précurseurs, de jeunes chefs de file.

Bien d'autres hommes s'engageront après vous dans la voie où vous êtes. Et déjà nos adversaires ont le sentiment de ce renouveau qu'ils n'ont pas appelé de leurs vœux. Un député socialiste, un de ceux qui ne vont pas la visiter toute baissée, M. Marcel Sembat, a dû penser à quelques-uns d'entre vous, quand il a écrit: "Le sentiment religieux est en grande faveur dans les cercles poétiques. Surtout, et ceci est un symptôme très significatif et un indice révélateur, surtout la libre pensée n'excite plus dans ces milieux, aucun enthousiasme. Osons dire plus: il y a des jeunes gens distingués, des artistes tout frémisants de vie, tourmentés de l'oeuvre prochaine, auxquels l'irréligion inspire une véritable horreur...."

Quand ce vent religieux souffle en littérature, c'est qu'il souffle aussi dans tous les domaines de la pensée et de la vie sociale." C'est cela, ou à peu près. Dans ce pays, qu'on a tout fait pour abêtir et pour salir, un miracle. — est-ce que tous les printemps n'en sont pas un? — a préparé une élite puissante, décidée, enthousiaste, de catholiques, de quoi revivifier toute la France. On peut déjà prévoir une renaissance religieuse, que verront s'épanouir les plus jeunes d'entre vous. Dès à présent, il faut des poètes pour écrire le cantique de la France ralliée, et voici qu'ils commencent à chanter; il faut des architectes et des décorateurs pour le peuple des villes, qui rentre le premier dans les églises et qui demandera bientôt les maisons de métiers; il faut des compositeurs, des sculpteurs de statues et de chimères; il faut des créateurs de belles formes, des maîtres de la joie durable de l'esprit,

pour célébrer la fête future d'un peuple délivré et libre enfin de son âme.

Oui, vous avez choisi un titre magnifique, et je n'ai, pour le montrer, qu'à définir, selon votre coeur et selon le mien, les deux termes dont il est composé: catholiques et artistes.

Vous êtes des catholiques: pas des quarts ou des moitiés de catholiques, pas de ceux qui ont peur d'affirmer leur foi, ou qui lui cherchent une épithète, comme si toute épithète n'était pas ici une limite et un orgueil; vous êtes des catholiques en toute vérité et en toute fierté. Vous avez une foi raisonnable et raisonnée. Vous avez pu comparer la splendeur du catholicisme aux petits lumignons fumant des simples vanités humaines. Ce ne sont pas seulement vos lectures, l'histoire, l'attrait de votre coeur, la tradition, l'impérieux commandement du sang de France, quand il est pur, qui vous ont faits chrétiens; c'est encore le spectacle de la vie, l'humiliant état d'une société appauvrie d'idéal, l'injustice des ennemis de l'Eglise, l'impuissance des morales de salon ou d'académie. Tout vous est une quotidienne apologétique.

Et puis, vous êtes des artistes. Le nom est souvent profane. Mais n'est-ce pas le destin de toutes les noblesses d'être exposées ainsi à l'usurpation? Un vrai artiste, c'est d'abord un homme de grand coeur, d'une sensibilité supérieure. Il jouit et il souffre des moindres choses; on ne le voit guère, en aucune occasion, dans l'état que les moralistes appellent l'état d'indifférence. Force et faiblesse à la fois, vous le savez bien, mais force avant tout, car le pouvoir de souffrir est lié, dans ces coeurs-là et mystérieusement, à la puissance d'émouvoir.

Un vrai artiste, c'est aussi un grand travailleur. Il n'y a guère d'improvisation, dans aucun art, et, comme dans le monde moral, le commencement et le repentir sont les conditions habituelles de l'avancement. Vous ne parlez pas comme je l'entends faire quelquefois, de la joie de peindre, ou de sculpter, ou de graver, ou d'écrire ou d'établir un plan: formules menteuses et fanfaronnées! La joie est dans la vision, elle n'est pas

dans l'exécution, toujours inférieure. Quelqufois, il est vrai, lorsque l'oeuvre est achevée, on peut l'aimer un peu, mais jamais beaucoup, pour la part de ressemblance qu'elle a avec l'idée entrevue.

L'artiste, quel que soit son art, est encore un amoureux avec cet appétit de toute l'âme et de tout le corps: voir clair, être baigné dans la lumière du soleil. Le peuple dit d'une femme: "Elle est belle comme le jour!" L'Eglise chante la lumière éternelle. Entre l'artiste et la lumière, c'est à la vie et à la mort, comme entre le laboureur et son champ.

L'artiste est un simple. Tous les grands artistes que j'ai connus cherchent à simplifier, à trouver, en toute chose, la ligne, le mouvement, symbole de la vie et sceau de la création. Ils négligent, dans leur oeuvre, le vain ornement, et, comme dit joliment Péguy, dans la *Tapisserie de sainte Geneviève et de Jeanne d'Arc*, toute la "bonbonnerie, la sucrerie et la haute éloquence et sa pâtisserie." Il y a, autour de nous, tout un faux art, un démarquage, un truquage, fait de violence substituée à la force, de bruit sans âme, de couleur sans dessin, de phrases harmonieuses sans pensée. Cela peut réussir un temps, mais pas deux. Je crois même que les meilleurs artistes sont simples dans leurs manières, et fraternels, et qu'ils restent enfants plus longtemps et plus amplement que le reste des hommes.

L'artiste est, enfin, un homme qui sait être pauvre. On en cite qui sont riches, mais ce n'est point leur affaire, on peut le dire, et ils n'y sont pas plus remarquables que d'autres. La science de la richesse m'a toujours paru une science d'hérédité. Les artistes ne naissent pas, pour donner cet exemple. Ils donnent celui du désintéressement dont notre époque a également besoin. Presque tous fournissent une somme de travail hors de proportion avec le paiement qu'ils reçoivent. Ils font la fortune de plusieurs commerces et ils se contentent de vivre. Combien vivent heureux, et le disent, qui gagnent malaisément le pain quotidien! Il ne faut pas les plaindre: ils ont l'autre richesse.

Enviable, délectable et nécessaire fonction humaine que celle de l'ar-

tiste! La fin n'en est pas moins noble que le premier rêve. Je ne puis me souvenir sans émotion des dernières paroles de M. Daumet, qui ont été rappelées lors de la messe du Souvenir, que vous avez fait célébrer à Saint-Germain des Prés, le 12 décembre dernier. Cet homme d'une si haute distinction d'esprit et de visage, l'un de vos premiers adhérents, au moment de quitter ce monde où il n'avait jamais vécu tout entier, dit, en levant les yeux: "Je vais voir de belles choses!" Mot sublimé, digne d'être garlé et médité! Destinée incomparable de l'artiste croyant, qui n'a point à changer de vocation, et pour qui mourir c'est simplement aller vivre ailleurs, dans la beauté agrandie.

René BAZIN.
de l'Académie française.

RESOLUTIONS DE CONDOLEANCES

Joliette, 28 avril 1913.

Les membres de la Société des Artisans Canadiens Français, Succursale No. 32, de Joliette, réunis en séance générale, le 26 avril 1913, ont appris, avec douleur, la mort de Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Alfred Archambault, évêque de Joliette, membre de leur société.

Sur proposition de M. Aristide Racette, secondé par M. J. A. Martin, ils ont émis à l'unanimité le vœu de faire inscrire dans le chapitre de la Cathédrale et aux prêtres de l'Evêché leurs profondes sympathies pour l'immense perte qui les frappe.

Il est aussi arrêté que copie de la présente résolution sera transmise avec prière de publier.

Signé,
DESIRE GRAVEL, Président.
J. H. PERRAULT, Secrétaire.

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité Scolaire de la Ville de Joliette.

A une assemblée des Commissaires d'Ecoles, pour la Municipalité Scolaire de la Ville de Joliette, con-

décès de Sa Grandeur Mgr. Joseph-Alfred Archambault, premier évêque du Diocèse de Joliette, tenue le dimanche, vingt-sept avril mil neuf cent treize, sont présents MM. les Commissaires: S. A. Lavallée, président, Zénon Bonin, L. A. Chartier, Magloire Jetté et Chs. Eugène Flamand, et il est procédé comme suit:

Le président fait part à l'assemblée, du deuil dans lequel se trouve plongé le Diocèse de Joliette, par la mort soudaine de son premier évêque, Sa Grandeur Monseigneur Joseph-Alfred Archambault.

Monseigneur Archambault, était l'une des personnalités les plus remarquables du Canada, et sa mort cause à l'Eglise et particulièrement au Diocèse de Joliette, une perte irréparable.

Durant les neuf années de son épiscopat, son diocèse a bénéficié de son activité infatigable, servie par sa science si profonde. Ses qualités d'administrateur ont fait prospérer et grandir, nombre d'oeuvres remarquables.

Sa Grandeur Monseigneur Archambault, était un apôtre dévoué de l'éducation, et durant les neuf années qu'il a passées parmi nous, la Commission scolaire de la Ville de Joliette, a toujours été heureuse d'avoir pour la guider, les conseils empreints de la plus grande sagesse, du chef de notre diocèse.

Cette perte de notre évêque, est donc particulièrement sensible aux Commissaires d'écoles de la Ville de Joliette, et ces derniers ne peuvent donc que s'associer de tout coeur, au grand deuil qui frappe notre église.

En conséquence, il est proposé par M. le Commissaire Zénon Bonin, et adopté unanimement:

Que les remarques de M. le Président, expriment entièrement les sentiments de la Commission Scolaire de la Ville de Joliette, et que, les membres de cette dernière, désirant faire part à qui de droit de leurs sympathies, une copie du procès-verbal de la présente assemblée, soit transmise au Vicaire Capitulaire de ce Diocèse ainsi qu'aux journaux.

Signé,
S. A. LAVALLÉE, Président.
J. P. O. GUILBAULT, Sec.-Trés.

ROMUALD CHARLAND

HORLOGER-BIJOUTIER

VOISIN DU BUREAU DE POSTE

JOLIETTE.



Voilà le seul magasin de bijouteries à Joliette où vous avez l'avantage d'un beau choix de marchandises, tout en payant meilleur marché que n'importe où ailleurs. Pour vous convaincre de ceci, vous n'avez qu'à rendre une visite, à mon magasin.

Vous en sortirez satisfaits tant qu'à la qualité de la marchandise que pour les prix.

M'étant procuré les services d'un horloger d'une haute expérience, avec mon expérience déjà acquise, toutes réparations de Montres, Horloges et Bijoux seront faites dans le plus court délai possible.

Ainsi, tout ouvrage sera garanti pour donner entière satisfaction.

Esperant que vous me favoriserez d'une visite.

6m4f R. CHARLAND.

Téléphone 119 PLACE DU MARCHÉ

JOLIETTE.

J. A. Landreville

(SUCCESEUR DE A. BONIN)

Vous trouverez toujours à mon magasin un assortiment complet de granit, ferblanterie, plomberie, etc.

Nous avons constamment un stock considérable de pompes, tuyaux de feret de grès. Nous possédons en outre un splendide étalage de poêles de toutes marques, agence FINLAY BROS.

SPECIALITE :

COUVERTURES DE TOUTES CONSTRUCTIONS.

OUVRAGE GARANTI ET PROMPTEMENT EXECUTE.

6m1an

QUAND VOUS AUREZ

BESOIN DE REMEDES

PENSEZ-A-NOUS

Il est toujours très flateur pour nous, d'avoir des clients attirés à notre Pharmacie.

Si quelqu'un vient à nous régulièrement, c'est qu'il a confiance.

Le montant considérable de nos affaires vient des clients qui achètent chez nous d'une année à l'autre.

Ils reconnaissent que nos méthodes de faire les affaires sont droites et honnêtes et que nous traitons les clients en conséquence.

Pourquoi ne pas faire de notre Pharmacie, votre lieu de rendez-vous? quand il s'agit de remèdes ou articles de toilette.

Brisez avec l'habitude d'acheter indifféremment soit dans une Pharmacie ou dans une autre. Laissez-nous le soin de vous servir régulièrement.

Nous sommes sûrs que vous aurez plus de satisfaction et que vous économiserez votre temps et votre argent.

J. T. GAUDET

PHARMACIEN

6m4f Joliette, Que.

TEL. 49

Dr G. M. Blondin

CHIRURGIEN-DENTISTE

21 Place Lavaltrie

6mrs1an Joliette

Tel. Bell 294

A LOUER

Pour Magasin ou Bureau, le local actuellement occupé par L'Action Populaire.

Pour avoir un habit de couleur. A LA MODE, par exemple: BRUN, nous en avons une grande variété, ou un habit dont la confection est parfaite.

ALLEZ

CHEZ



J. C. Barrette

MARCHAND DE

Hardes Faites, Chapeaux, Merceries

Toujours a la dernière mode

10 p. c.

Moins cher qu'ailleurs

18 Place du Marche

NOTRE PAGE FEMININE.

CONTE DE TANTE MARCELLE

Ce que Dieu garde est bien gardé.

Suite

— Sais-tu que je serais plutôt porté à accuser cette grande jeune fille, aux yeux soleil et velours, qui est avec elle dans le moment? — Parce qu'elle a l'air d'un ange égaré dans ce salon? — Précisément. — Je me demande qui elle est? — Et moi je désire vivement la connaître. C'est une reine, Maurice!

— Allons au devant d'elles. Cécile semble me chercher des yeux d'ailleurs.

— Un instant plus tard les deux hommes avaient rejoint les jeunes filles. Quand on eût échangé les banalités d'usage, Cécile mit, sans façon, la main de Berthe dans celle de son fiancé.

— Maurice vous êtes de la maison, vous—je vous confie ma chère Berthe, c'est une vraie colombe éfarée, au milieu de nous autres, vieilles linottes de salon.

Quant à Monsieur de R. j'en fais mon prisonnier pour une heure au moins, j'ai encore quelque chose à organiser et j'ai besoin de ses services.

— Mais dites donc, Mademoiselle Cécile quel grand péché avons-nous commis pour mériter de ne pas danser ce soir?

— Danser?... Qui parle de danser?... Mais ce n'est plus de ton du tout cela. Allons! Il y a quelque chose de mieux, vous verrez.

— Quelque chose de mieux? Vous voulez nous mystifier.

— Pas du tout. C'est ridicule de sauter des heures entières aux accords d'une musique endiablée. Voyons Messieurs les hommes, bâtons de solidité et de raison, vous n'admettez pas cela?

— Si... non... mais... Dites donc ou carrément, c'est ridicule, sans compter que... — Sans compter que, quoi donc, chère bonne sainte petite dévote? — Eh! mais bien des choses. Tenez vous Henri vous lisez Jules Lemaitre? — Mais oui. — Dites est-ce un dévot celui-là? — Un dévot, hem! pas précisément!

— Eh! bien allez lui demander ce qu'il pense de la danse voulez-vous? — Certainement, mais en attendant comment remplacer, ça? — Venez voir. Quand à vous Maurice si vous ne réussissez pas vous serez puni. Maurice sourit pendant qu'Henri se disait: "Qu'elles sont bizarres ces femmes!" Il aurait si volontiers changé de rôle avec son ami.

— Juste, voyez ce n'est le voilà grave et douce, tantôt fortes et claironnantes de l'orchestre. On avait changé de fleur et de causeur, et le défilé recommençait sous les yeux des parents, quand Maurice, sa corbeille vide en main, se trouva en face de Berthe.

Leurs regards se croisèrent, merveilleusement ressemblants, sous le même voile de charité humide, que Cécile avait remarqué.

La blonde enfant n'y songeait guère en ce moment, elle avait voulu mystifier son fiancé, et était partie au bras d'un grand "mylord" anglais, dont les tours de langue maladroits l'amusaient énormément.

Berthe se sentait étrangement émue, la musique se faisait plus douce devenant triste et lointaine par moments, plus lente aussi car ils marchèrent longtemps très longtemps.

Et cette fois quand la joyeuse Cécile revint à son fiancé elle remarqua une pâleur étrange à ses lèvres fines.

Une seconde son cœur lui fit mal dans la poitrine, mais secouant sa tête mutine, elle se fit eroire qu'il était fatigué et donna le signal du retour aux salons.

Henri y trouva Berthe. Sa joue était en feu, une joie intense brillait au fond de ses yeux noirs. Plus belle encore! murmura-t-il. Et dire que cette ravissante créature va s'enlever au Carmel dans quelques jours! Non... mais...

— Mère... nous partirons de main, je vous en prie. — Demain, ma Berthe? — Je ne puis, je ne dois pas rester un jour de plus sous ce toit... — Tu semblais si heureuse il y a à peine une heure. — Je l'étais aussi... malheureusement! — Que veux-tu dire?... mon enfant bien-aimée... — Je veux dire, Mère, que je souffre atrocement. — Tu souffres ma pauvre chère, mais pourquoi souffrir? Serait-ce parce que tu as découvert que tu n'est pas faite pour la vie dure et

austère que tu veux embrasser?... Mais alors il faudrait bénir le bon Dieu, qui veut t'épargner les dangers d'une route qui ne serait pas la tienne.

— Non... Mère... non... je sens comme hier, que je dois être religieuse, mais... — Mais ton cœur s'est pris au piège? Tu es belle enfant, et il se dégage de toi un charme irrésistible. On ne saurait se défendre de l'aimer, et une fois de plus je suppose, l'amour aura fait naître l'amour? est-ce cela? — Je ne sais pas ce qu'est l'amour moi... Tout ce que je sais, c'est que ce soir j'ai dû m'arracher l'âme pour m'éloigner de quelqu'un, c'est qu'à cette heure mon cœur est encore tout déchiré d'avoir dit "adieu" à un homme qui, hier encore était un inconnu pour moi.

— Mais pourquoi l'avoir prononcé ce mot? — Parce que deux fois je n'ai pas le droit de l'aimer. Il a donné sa foi à une autre et moi j'ai donné la mienne au Seigneur. — Ciel!... veux-tu parler de Maurice W.?

— Hélas!... Mère oui... oh! ne me jugez pas. J'aurais voulu fuir, mais je n'en avais pas la force. Quand il me parlait de sa mère, des siens qu'il n'a pas connus et surtout de cette sœur tant aimée qu'il cherche en vain depuis des années. Je me sentais des larmes dans les yeux, une mystérieuse tendresse s'éveillait dans mon âme, tendresse qui semblait avoir dormi là depuis... toujours. Et puis... à mesure qu'il parlait, quand son regard rencontrait le mien, je sentais que mon pauvre cœur m'échappait. Je comprenais aussi, hélas, que le sien venait à moi malgré lui.

— Mère, allons nous en. Je ne me sens pas la force de le revoir. Je me suis donnée au bon Dieu, je ne veux pas me reprendre et j'ai peur... — Quelque chose de douloureux passait dans le regard enveloppant de la mère, elle pleurait aussi amèrement que la jeune fille agenouillée à ses pieds.

— Courage enfant! Prie pour lui, pour toi, et prie pour ma pauvre âme à moi que ta confession déchire. Dis moi, veux-tu, en nouant tes deux bras autour de mon cou, comme quand tu étais petite: "Maman, ma maman chérie, je vous aime?"

La jeune fille se jeta dans les bras de sa mère dans un élan de tendresse.

— Mère, vous êtes la meilleure, la plus douce, la plus sainte des mères, je vous aime de toute la puissance de mon âme et je vous aimerai toujours.

— Toujours?... Merci. Prie je te reviendrai bientôt.

Lentement... à regret... comme quelqu'un à qui l'on enlève un dernier espoir, Madame G. quitta la chambre où sa fille l'avait entraînée après le bal.

En refermant la porte, un long sanglot la secoua toute, mais un mâle courage se lisait sur ses traits énergiquement beaux...

A Suivre.

Le Lépreux de la Cité d'Aoste.

(Suite)

toujours avec la même rapidité. Il est d'ailleurs encore, au dernier terme de l'infortune, une jouissance que le commun des hommes ne peut connaître, et qui vous paraîtra singulière, c'est celle d'exister et de respirer; je passe des journées entières de la belle saison, immobile sur ce rempart, à jouir de l'air et de la nature; toutes mes idées alors sont vagues, indécises; la tendresse repose dans mon cœur sans l'accabler; mes regards errent sur cette campagne et sur les rochers qui nous environnent; ces différents aspects sont tellement empreints dans ma mémoire, qu'ils font, pour ainsi dire, partie de moi-même, et chaque site est un ami que je vois avec plaisir tous les jours.

LE MILITAIRE.— J'ai souvent éprouvé quelque chose de semblable. Lorsque le chagrin s'appesantit sur

CHARTRE DE L'ACIERIE de JOLIETTE, Limitée.

Avis est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 70 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné: L'OI DES COMPAGNIES, il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 25 jour de janvier 1913 constituant en corporation SAMUEL VESSOT, manufacturier et métallurgiste, GEORGES AUGUSTE DELISLE, manufacturier, JOHN LAURENCE McDONALD, entrepreneur, ARTHEME CARLE, comptable, et JOHN B. DUCLOS, mécanicien, tous de la ville de Joliette, dans la Province de Québec, pour les fins suivantes:

I — Construire, fabriquer, louer, acheter, vendre, céder et exploiter des outillages, fonderie de fer et d'acier, de cuivre et d'aluminium, générateurs à gaz, moteurs, usines et installations électriques, usine à gaz, poteaux, fils, lignes de tuyaux, fournaies et grils, machines, boutiques, ateliers de réparations et accessoires, hauts fourneaux, fourneaux à foyers ouverts, convertisseurs Bessemer, convertisseurs à soufflet latéral, fourneaux électriques, creusets et tous leurs accessoires; faire, vendre, acheter et céder et réduire toutes sortes de fer et d'acier, de cuivre et d'aluminium et leurs produits secondaires; manufacturer, acheter, vendre et céder toutes sortes d'accessoires de fonderies, pièces de mécanismes et fournitures d'ateliers de réparations, matériel de chemin de fer et en général de tous les accessoires requis pour les consommateurs de fer et d'acier, de cuivre et d'aluminium;

II — Manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de machines et instruments agricoles, et

en général de toutes sortes de machineries;

III — Acheter, acquérir, louer, détenir et disposer de bois de constructions, terres boisées et concessions forestières et exercer l'industrie d'exploitants de bois dans toutes ses spécialités et manufacturer, acheter, vendre et autrement faire le commerce de bois de construction et de ses produits ou d'articles manufacturés dans lesquels ces produits sont utilisés en totalité ou en partie, et soustraire, acquérir, exploiter, entretenir et régir des ateliers de modelage, des moulins à bois et scieries pour toutes fins que ce soit;

IV — Manufacturer, acheter, vendre et fournir de la lumière, de la chaleur et de la force de toute nature, pourvu toutefois, que la vente la distribution ou la transmission de force ou d'énergie électrique, pneumatique ou autre, ou de gaz pour des fins de lumière, de chaleur ou de force au-delà des terrains de la Compagnie sera subordonnée aux règlements locaux et municipaux à ce sujet, et céder, manufacturer et préparer pour le marché du coke, de la houille, du goudron, poix, asphalt, liqueur ammoniacale et autres résidus obtenus dans la fabrication de tout article que la compagnie est autorisée à manufacturer ou dont elle peut faire le commerce;

V — Construire, exécuter, entretenir, améliorer, gérer, contrôler, travailler et surveiller tous chemins, voies, lignes de tuyaux, tramways et voies d'évitement sur les terrains possédés ou contrôlé par la compagnie, des ponts, des réservoirs, cours d'eau, aqueducs, quais, fourneaux, scieries, bocards, usines hydrauliques et électriques, manufactures, entrepôts, boutiques, maisons et autres ouvrages et commodités qui sont sensés conduire directement ou indirectement ou convenir aux fins de la compagnie, et contribuer, subventionner ou autrement aider ou prendre part à aucune de ces opérations;

VI — Demander, acheter ou autrement acquérir toutes marques de commerce, brevets licences, concessions et choses semblables, conférant un droit d'usage exclusif ou non exclusif ou limité de tout secret ou autre renseignement se rapportant à toute invention sensée utile à l'une des fins de la compagnie ou dont l'acquisition peut paraître directement ou indirectement avantageuse à la compagnie et utiliser, exercer, développer, et en permettre l'usage, ou autrement mettre à profit la propriété, les droits ou le renseignement ainsi acquis;

VII — Développer et mettre à profits tout terrain acquis par la compagnie ou dans lequel elle a un intérêt, et spécialement, en le disposant et préparant aux constructions, en y élevant des bâtiments, en remaniant ou démolissant d'autres, en décorant, entretenant, arrangeant et aménageant ceux qui existent et leurs dépendances, et par des plantations, du pavage, du drainage, de la culture, ainsi qu'en continuant tout bail ou convention portant sur les bâtiments et au moyen d'avances d'argent aux constructeurs, occupants ou autres et en passant avec eux des contrats et arrangements de toutes natures;

VIII — Acheter, vendre et manufacturer, affiner, manipuler, exporter et faire le commerce de toutes substances, appareils et choses diverses susceptibles d'être utilisées en toute industrie que la compagnie est autorisée à exercer, ou qui sont requises par les clients de la compagnie ou par les personnes qui traitent avec elle;

IX — Exercer toute industrie manufacturière ou autre que la compagnie jugera propre à être exercée en rapport avec l'un quelconque des objets susdits, ou sensée accroître directement ou indirectement la valeur des biens et des droits de la compagnie ou de les rendre profitables;

X — Acheter, arrenter ou acquérir autrement la totalité ou une

partie de l'industrie, les biens, servitudes, clientèle, droits et privilèges, détenus ou possédés par toute personne ou par toute corporation exerçant une industrie semblable à celle que cette compagnie est autorisée à exercer, ou en possession de propriétés propres aux fins de la présente compagnie, et les payer en actions ordinaires ou en actions-priorités acquittées de la compagnie, ou en obligations, débiteures ou autres valeurs de la compagnie ou autrement, et se charger des engagements de toute telle personne, maison ou compagnie;

XI — S'associer ou conclure des arrangements au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute compagnie exerçant ou engagée ou sur le point d'exercer ou de s'engager dans toute industrie ou transaction que la présente compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou toute industrie ou transaction pouvant être conduite de manière à profiter à cette compagnie directement ou indirectement, et faire des avances de fonds, garantir les contrats ou autrement aider toute telle personne, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de telle compagnie et les vendre, détenir, récémettre, avec ou sans garantie ou autrement en disposer;

XII — Nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, acheter, prendre ou acquérir par souscription originale ou en échange d'actions, obligations, débiteures ou autres valeurs de la présente compagnie ou autrement et détenir, vendre ou autrement céder les actions ordinaires ou actions-priorité, débiteures, obligations et autres valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ou exerçant une industrie pouvant être conduite de manière à profiter à la présente compagnie directement ou indirectement, et voter en vertu des actions

disponibles de la compagnie en la manière et en les valeurs qui seront déterminées de temps à autres;

XIII — Conclure des conventions avec tous gouvernements ou autorités municipales ou locales ou autres qui sembleront avantageuses à l'un ou à plusieurs des objets de la compagnie et obtenir de ces autorités tous droits, privilèges et concessions que la compagnie croirait désirable d'obtenir, et accomplir et exercer et se conformer à ces conventions, droits, privilèges et concessions;

XIV — Etablir et supporter ou aider à l'établissement et à l'entretien d'associations, institutions, fonds fidei-commis et choses de nature à profiter aux employés ou ex-employés de la compagnie ou ses prédécesseurs en affaire ou les personnes dépendant ou alliées à ces employés ou ex-employés, et accorder des pensions et allocations et faire des paiements de deniers dans un but d'assurance, et souscrire ou garantir des fonds dans un but de charité ou de bienveillance ou pour toute exposition, pour tout objet public, général ou utile;

XV — Promouvoir toute compagnie ou compagnies aux fins d'acquérir la totalité ou une partie des biens ou engagements de la présente compagnie ou pour toute autre fin qui semblerait directement ou indirectement profitable à la présente compagnie, et généralement acheter, prendre à bail ou en échange louer ou autrement acquérir tous biens, meubles et immeubles et tous droits ou privilèges que la compagnie croira nécessaires ou convenables pour les fins de son industrie;

XVI — Construire, acquérir et mettre en service des vaisseaux, bateaux à vapeur et chalands, et exercer l'industrie de marchands de bois, agents de compagnies de navigation, système de camionnage, gardiens de quais, entreposeurs et expéditeurs pour les fins de la compagnie;

XVII — Placer les deniers disponibles de la compagnie en la manière et en les valeurs qui seront déterminées de temps à autres;

XVIII — Rémunérer toute personnes ou toute compagnie pour services rendus ou à rendre à la présente Compagnie par l'émission d'actions acquittées en tout en partie ou autrement et payer à même les fonds de la compagnie tous les frais et dépens se rattachant à la formation, l'organisation et l'entretien de la compagnie;

XIX — Vendre ou céder la totalité ou une partie des biens et entreprises de la compagnie, comme industrie active ou autrement, pour la compensation que la compagnie jugera acceptable et en particulier pour les actions, obligations, débiteures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie;

XX — Payer par l'émission d'obligations, débiteures ou autres valeurs et employer et appliquer aussi ses excédents ou profits accumulés, tel que la loi en autorise la réserve, à l'achat ou l'acquisition de la propriété et l'acquisition de son propre capital-actions, de temps à autre, jusqu'au montant et en la manière et aux conditions que le conseil des directeurs le décidera;

XXI — Adopter tels moyens que la compagnie jugera propres à faire connaître ses produits et en particuliers par des réclames dans les journaux par circulaires, achats et exposition d'œuvre d'art ou d'intérêt quelconque, publication de livres, de pamphlets et distribution de prix, récompenses et dons;

XXII — Obtenir tout décret provisoire ou loi du parlement pour permettre à la compagnie d'accomplir ses objets, ou pour toutes autres fins qui seront jugées convenables, ou à l'effet d'obtenir quelques modifications à la charte de la compagnie ou pour toutes autres jugées

convenables et faire opposition à toute procédures ou demandes de nature à causer quelque préjudice aux intérêts de la compagnie directement ou indirectement;

XXIII — Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, arrenter, céder, faire valoir ou autrement disposer de la totalité ou d'une partie des biens et droits de la compagnie; faire toutes les autres choses avantageuses à l'accomplissement des objets ci-dessus mentionnés ou s'y rattachant et faire la totalité ou une partie des choses ci-dessus comme principaux agents entrepreneurs, mandataires, agents ou autres, et soit seuls ou avec d'autres;

XXIV — Se consolider ou se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie;

XXV — Distribuer toute propriété de la compagnie en nature entre ses actionnaires;

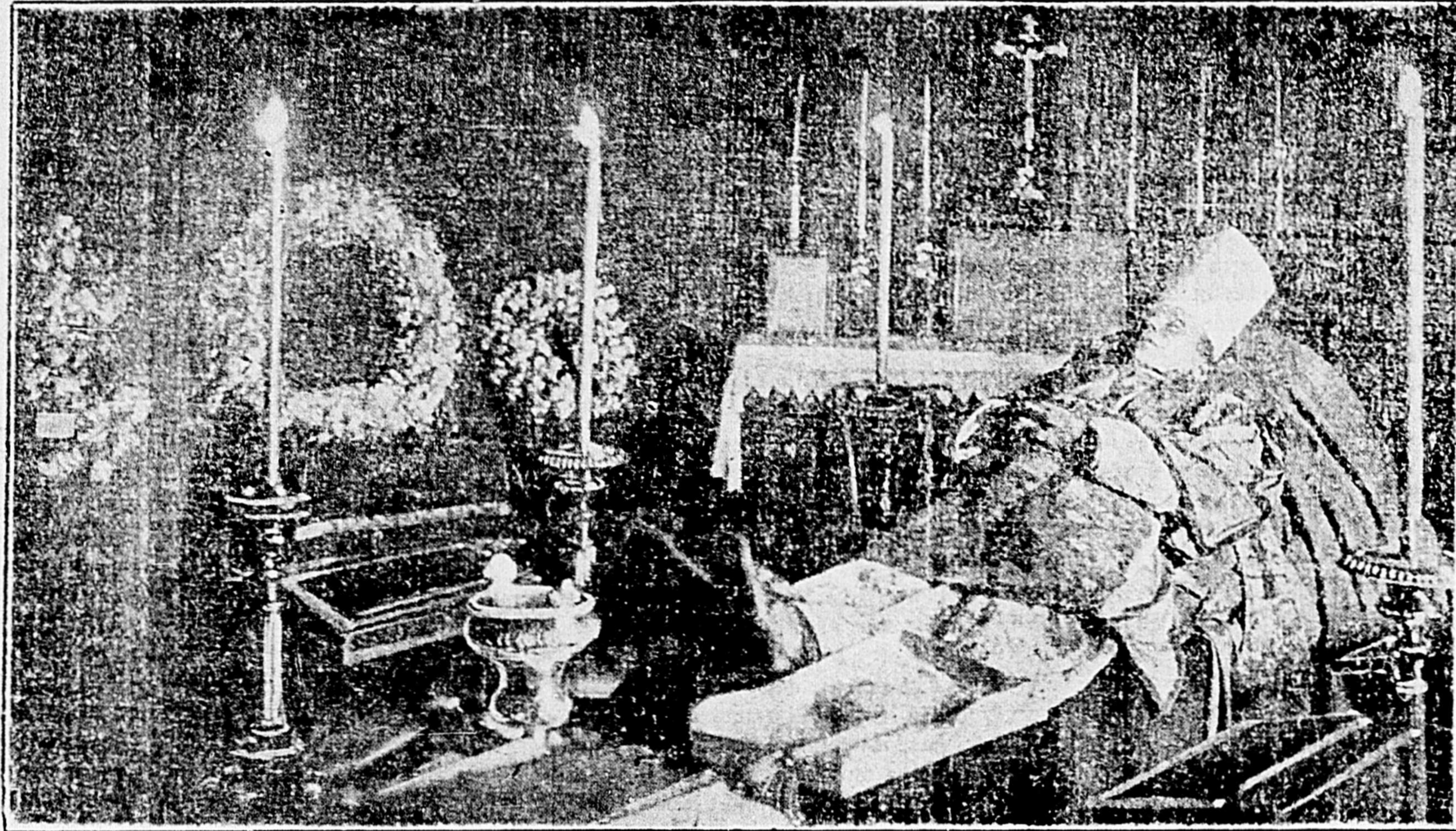
XXVI — L'interprétation de tous pouvoirs accordés dans tous paragraphes ci-dessus ne sera ni limitée ni restreinte par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe que ce soit, ni par induction ou déduction des termes de tout autre paragraphe que ce soit, ni par induction ou déduction du nom de la compagnie. La compagnie exercera son industrie par le Canada et ailleurs sous le nom de "L'ACIERIE DE JOLIETTE, Limitée" - "THE JOLIETTE STEEL, CASTING WORKS, Limited" 20,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaire de la dite compagnie sera en la ville de Joliette, dans la Province de Québec.

Daté du Bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 25 jour de janvier, 1913.

THOMAS MULVEY
Sous-Secrétaire d'Etat.

JOURS DE DEUIL

Joliette Pleure son Eveque



Les restes du Vénéré Défunt exposés en chapelle ardente au Palais Episcopal.

Tous les visiteurs font toucher leurs chapelets ou objets de piété aux restes du regretté prélat...

Les édifices publics portent paravillons à mit-mat. La Cathédrale est toute noire de tentures... le Séminaire, l'Hôtel de Ville, les Couvents, Chapelles, plusieurs magasins sont en deuils...

Monseigneur une dernière fois fêté dans sa ville épiscopale, une dernière fois entouré de marques non équivoques de reconnaissance... tout cela laisse un souvenir funèbre.

Ici il est dans toute la jeunesse de son sacré. Plein de vigueur, ne comptant pas avec le travail et la fatigue, s'usant graduellement pour son diocèse... Il devient plus amer, vieilli et nous le voyons assis... C'est encore la même physionomie, mais qui se ressent plus d'un labeur épuisant...

Monseigneur est mort... nous y croyons peu... et cependant mille télégrammes accourent à l'évêché, les funérailles se préparent, la foule ne cesse d'envahir les parloirs du palais épiscopal... demain Monseigneur sera transporté à la Cathédrale... encore un jour, puis tout sera fini.

C'est atterrant... Monseigneur nous aura beaucoup instruit par le seul fait si stupéfiant de sa mort...

A LA CATHEDRALE

Il est neuf heures à peine, la foule à déjà envahi la Cathédrale... Elle se massera bientôt en face de l'évêché, respectueuse et vraiment triste... que cette douleur du peuple parle à l'âme... Toutes les associations se rangent à leur tour dans le cortège qui défile lentement. C'est un spectacle sublime de tristesse universelle... Monseigneur passe... il semble veiller encore sur ce troupeau qui se presse autour de ses restes vénérés...

Et tout cela n'est plus qu'un cadavre... béni... L'on prie à la Cathédrale... on priera tout le jour, les offrandes de messe, les bouquets spirituels se continueront jusqu'aux funérailles... encore douze heures puis...

LE SERVICE

L'Eglise est noire de deuil et de la foule qui s'est massée autour de son évêque...

Près de quatre mille personnes viennent entrevoir une dernière fois les restes du Pasteur aimé... Les impressions se succèdent incohérentes, inachevées, toutes tristes et pleines d'une douleur profonde.

Devant ce catafalque qui nous représente notre Evêque inanimé, nous gardons dans l'âme un regard vers l'infini, Monseigneur est là, et sa parole n'agit plus sur nos intelligences et nos âmes... Monseigneur est mort...

Le son funèbre des orgues ressent notre perte, les larmes coulent à ces harmonies qui retracent si profondément toute la tristesse qui nous accable.

Monseigneur est mort... non! nous ne le croyons pas...

Mais Monseigneur semble reposer. Après une vie toute de travail, d'études on ne peut plus intense, il dort...

Ce sommeil éternel n'entre que dans notre âme de chrétien. La nature elle se révolte en présence de la perte qu'elle fait. Le service commence, ces deux cents voix qui font retentir la Cathédrale de nos plaintes, produisent un effet funèbre...

La douleur semble digne de celui qu'elle pleure... Elle absorbe tout ce peuple qui s'est massé une dernière fois autour de son évêque...

Et un sentiment profond de reconnaissance monte de cette foule vers les nombreux princes de l'Eglise, et des chefs civils, venus pour pleurer sur le cercueil de notre Pasteur...

Les Dies iras jette ses notes vibrantes de justice longtemps contenue, de colère justement provoquée, de miséricorde implorée... et toute cette hurgle funèbre, grave chez nous plus d'un souvenir.

C'est la parole de notre évêque qui retentit encore, prêchant une doctrine inflexible, pleine de colère juste et sainte, en face des fautes et de l'obstination criminelle de quelques-unes de ses ouailles.

Et tout cela, la vérité qui éclaire, la justice qui menace, la colère qui frappe pour ramener au devoir, ces miséricordes qui forment le cœur du Père... se grave en notre esprit mêlé aux mélodies funèbres du chœur qui prend fin.

L'OFFERTOIRE

Seigneur... Roi de Gloire, délivrez—délivrez les âmes des défunts.

Tout prend pour nous une teinte de tristesse inaccoutumée — C'est l'être aimé, vénéré, celui qu'on porte un peu au cœur, c'est cet être là qui disparaît et tout ce qui nous en fait souvenir nous touche.

Cette mélodie de Sabaria nous pénètre jusqu'au fond de l'âme, son thème répond à l'immensité de notre douleur... Et cette tristesse se coule dans des larmes sincères, dans un souvenir qui restera...

Nous regardons à nouveau ce catafalque où le vénéré Pontife repose. Et nous ne le croyons pas... Il devrait être au choeur, et ces cérémonies funèbres qui rappellent par leur pompe, celles inoubliables du Sacre se passent sans lui, elles sont mêmes les dernières auxquelles il assiste inconsciemment... l'âme se reporte naturellement plus haut, la nature est à bout de réponses bienfaisantes et qui pacifient vraiment l'âme...

Dieu descend—Bénissez notre Pasteur amenez-le dans la gloire que ce Pontife nous a promis en récompense d'une vie de vertu et de travail semblable à la sienne.

Faites que notre Pasteur grave en notre intelligence l'enseignement catholique qu'il nous a si dignement prêché, que par son intercession nous ayons la force de les mettre en pratique.

Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, donnez à notre Pasteur le repos éternel.

Les larmes tombent nombreuses, avec l'esang de l'Agneau divin.

Cette douleur si vraie du peuple qui perd son Père est, acceptée de Dieu.

Tout est fini. Une voix va venir graver à jamais au fond de nos intelligences la mémoire de notre vénéré et cher évêque.

ORAISON FUNEBRE

A la deuxième Page

Puis l'Eglise retentit une dernière fois au son des orgues...

Libère, Domine animam ejus, toute l'angoisse de la foule plus émue que curieuse des cérémonies sacrées se concentre dans ce cri suprême de délivrance.

Que Notre Seigneur et Pasteur repose en paix par la miséricorde de

Dieu...

Monseigneur Archambault repose dans la Cathédrale qu'il a réédifiée, embellie, au milieu de ses prêtres.

Il a trop semé pour qu'au temps de la moisson il soit ignoré. Son souvenir restera...

Joliette brûlera un jour dans le bronze la figure vénérable de l'évêque docteur, apôtre et martyr d'un travail trop intense. Il restera par ses oeuvres le grand prédicateur de la génération présente, l'inspirateur fécond d'oeuvres qui naîtront après lui... l'immortel fondateur du siège épiscopal de Joliette est l'un des plus illustres évêques de l'épiscopat Canadien.

Télégrammes

Atterré par mort soudaine de votre pieux zèle et brillant évêque, offre chapitre, clergé, communautés religieuses et fidèles, expressions vivement senties de ma profonde sympathie.

J'assisterai aux funérailles.

Evêque de Sherbrooke.

Regrette l'impossibilité d'assister aux funérailles du cher évêque Archambault. Seront célébré ici.

M. J. SPRATT, Kingston.

La mort de Mgr. Archambault votre vénérable évêque me cause une profonde douleur, l'Eglise du Canada perd en lui un pontife pieux, éclairé, ferme et zélé. Au chapitre et au diocèse de Joliette, j'exprime mes plus vives sympathies et l'assurance de mes prières. J'assisterai aux funérailles.

Evêque de St-Hyaacinthe.

ma sympathie sincère au clergé et au diocèse de Joliette dans leur grande perte.

M. F. Fallon Evêque de London.

Profonde sympathie au clergé et fidèles du diocèse et à la famille de l'Evêque dont j'admire la science et dont j'estimais l'amitié. Offrirai la messe mardi, ne pouvant assister aux funérailles.

Evêque Walsh, Portland.

Sincères condoléances et prières pour regretté Monseigneur Archambault. J'assisterai aux funérailles.

Evêque de Chicoutimi.

J'apprends avec vif chagrin la mort imprévue, presque subite de Mgr. votre très digne et vaillant évêque. Recevez mes plus sincères condoléances empressées. Pour cause d'engagement ici, impossible d'assister aux funérailles. J'y serai présent de coeur, d'âme et d'intention. Monsieur Chanoine Sylvaïn de Rimouski, me représentera.

Evêque de Rimouski

Sympathies cordiales — grande perte pour l'épiscopat Canadien— Regret de ne pouvoir descendre.

Monseigneur Langevin.

Offre sincères sympathies au diocèse de Joliette dans leur grande douleur.

Regrette l'impossibilité d'assister aux funérailles.

H. J. O'Leary, Evêque de Charlottetown.

Acceptez mes sympathies profondes, ne l'oubliez pas dans mes prières.

Evêque Odeà, Seattle, Washington

Suis atterré de la triste nouvelle, envoie mes douloureuses sympathies

Emile Legal, Archevêque, Edmononton.

Mgr. Blanche apprend avec émotion la mort de Monseigneur Archambault, et s'associe à la douleur, aux respects et aux prières du diocèse pour le vénéré défunt. Regrette ne pouvoir assister aux funérail-

les, manque de communications.

BLANCHE.

Bien peiné d'apprendre la mort de Monseigneur Archambault, assisterai aux funérailles si possible.

W. M. A. Macdonald, Alexandria, Ont.

Regrette mort du brillant jeune prelat, hiérarchie du Canada perd un de ses évêques les plus distingués.

Basèque Barry, Chatham, N. B.

Avec vous dans le deuil et la prière. Nous admirons, aimons, vénérons Monseigneur Archambault. Que Dieu reçoive cette belle âme et protège votre diocèse.

Eyssantier, Evêque Larochele, France.

Sincère sympathie dans votre douloureuse épreuve—assisterai aux funérailles.

Evêque Scollard, North Bay, Ont.

Regrette beaucoup ne pouvoir assister aux funérailles de votre regretté évêque. Veuillez accepter mes sincères condoléances.

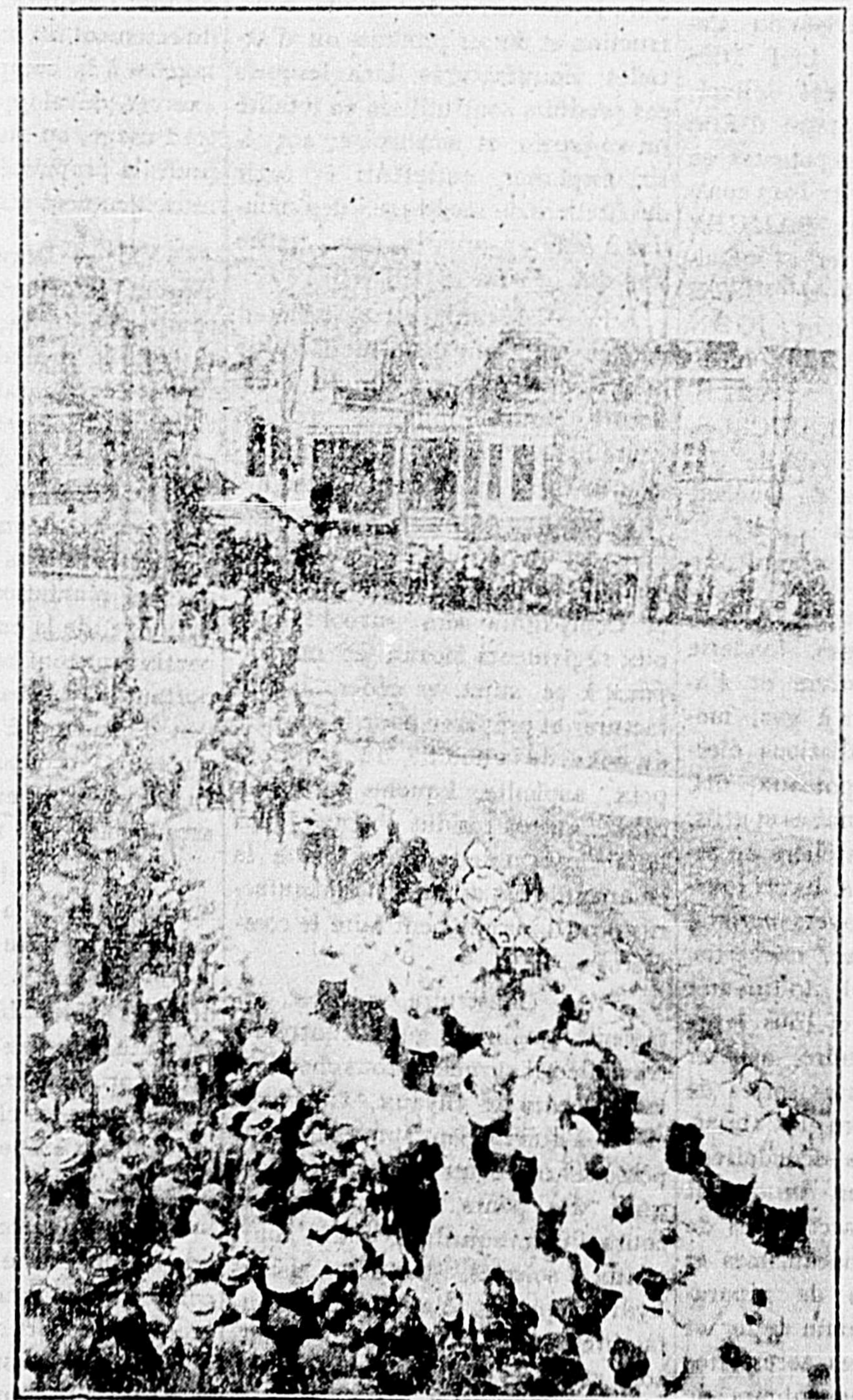
Mgr. LEBLANC, St-Jean, N. B.

Très affligé mort Monseigneur Archambault. Agréer condoléances prie pour lui.

Evêque O. Charlebois, Le Pas Manitoba.

Désolé.

Chan. Chouinard, Dompierre sur Mer.



La Translation des restes de Monseigneur Archambault à la Cathédrale.